COLÉOPTÈRES NOUVEAUX TROUVÉS EN ESPAGNE

PENDANT L'EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ EN 1865.

Par M. CHARLES BRISOUT DE BARNEVILLE.

(Séance du 13 Juin 1866.)

1. LEPTUSA LÆVIGATA C. Bris. — Long. 1 1/3 mill.

Elongata, nigra, nitida, capite, elytris, anoque piceis, thorace, antennis, pedibusque testaceis; thorace suborbiculato fere lævigato; elytris hoc dimidio brevioribus, sutura, lateribusque depressis; abdomine basin versus subangustato, parce, obsoleteque punctulatis.

Tête grosse, un peu rétrécie en avant, arrondie sur les côtés, convexe, presque lisse, à pubescence très-subtile et éparse, peu visible. Yeux très-petits, subdéprimés. Antennes, un peu plus de moitié plus longues que la tête, un peu épaissies vers le sommet, les 2ᵉ et 3ᵉ articles obconiques, le 2ᵉ plus court, 4-10 transversaux, peu à peu plus larges, le dernier ovalaire. Corselet à peine plus large que la tête, à peine plus large que long, suborbiculaire, très-légèrement arrondi sur les côtés, avec sa plus grande largeur avant le milieu, tous les angles subarrondis; disque légèrement déprimé; surface presque lisse; on aperçoit à la loupe une ponctuation très-subtile et éparse, revêtue d'une pubescence grise très-fine et très-courte. Élytres presque de moitié plus courtes que le corselet et à peine plus larges que lui, suture enfoncée, côté latéral relevé par une dépression longitudinale assez large, bien distincte; surface à ponctuation assez forte et assez dense, pubescente comme le corselet; leur couleur est d'un brun plus obscur que la tête, avec le bord et le repli latéral testacés. Abdomen à peine plus étroit à sa base que les élytres, peu à peu dilaté vers le sommet, avec les deux derniers segments d'un brun ferrugineux;

surface couverte d'une ponctuation très-fine et écartée, presque nulle sur les deux derniers segments. Pattes et hanches testacées.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *L. ruficollis*; il s'en distingue par ses antennes testacées, la ponctuation plus fine de sa tête et de son corselet, par sa tête moins large et moins obscure, son corselet moins large, ses élytres bien plus courtes, à bords latéraux comme relevés en carène et par son abdomen moins fortement ponctué.

Trouvé à La Granja, sous les pierres, auprès des plaques de neige.

2. HOMALOTA GLACIALIS C. Bris. — Long. 1 1/2 à 2 1/4 mill.

Linearis, nigra, nitidula, crebre subtilissimeque punctata, pedibus fusco-testaceis; thorace subquadrato, sæpe postice foveolato; elytris thorace parum longioribus; abdomine supra segmentis 2-4 *anterioribus sat crebre subtilissime punctatis, posterioribus* 5-6 *fere lævigatis.*

D'un noir profond légèrement brillant, densément couvert d'une pubescence obscure, très-fine et peu visible.

Tête arrondie, convexe chez le mâle avec une fossette oblongue sur le front; surface couverte d'une ponctuation très-subtile et peu serrée. Palpes noirâtres. Antennes assez longues, noires, les 2e et 3e articles allongés, le 2e un peu plus long que le 3e, le 4e obconique plus long que large, 9-10 légèrement transversaux, le dernier ovalaire, un peu plus court que les deux précédents réunis. Corselet subcarré, très-légèrement arrondi sur les côtés à la base et au sommet, tous les angles un peu arrondis; surface couverte d'une ponctuation dense et très-fine, avec un sillon longitudinal obsolète au milieu, quelquefois avec une fossette assez profonde devant l'écusson. Élytres un peu plus longues et un peu plus larges que le corselet, ponctuées comme lui. Abdomen subparallèle, un peu plus étroit que les élytres, les 2-4 segments couverts d'une ponctuation fine et assez serrée; les suivants avec des points fins et épars. Dessous du corps à ponctuation très-fine et assez serrée. Pattes d'un brun noirâtre avec les genoux, les tibias et les tarses d'un brun testacé plus ou moins clair.

Cette espèce se trouve en compagnie de l'*H. tibialis*; elle est facile à confondre avec celle-ci, quoique bien distincte. Elle s'en éloigne par sa forme plus allongée, ses antennes plus longues, à articles plus allongés, son corselet moins large, ses élytres plus longues, et sa ponctuation générale beaucoup plus fine et plus serrée.

Elle devra se placer dans le voisinage de l'*elongatula*, dont elle se distingue facilement par sa coloration noire et sa pubescence obscure.

Se trouve communément au bord des neiges dans le Guadarrama, à Reynosa ; on la rencontre aussi dans les Hautes-Pyrénées.

3. Myrmedonia bituberculata C. Bris. — Long. 3 1/3 à 3 2/3 mill.

Aptera, nigra, nitidula, antennis, palpis, pedibusque testaceis; dense punctata ; capite depresso ; thorace canaliculato, medio interrupto, postice leviter angustato ; elytris brevibus ; abdomine segmentis tertio quartoque inflatis.

Tête arrondie, largement et peu profondément déprimée, assez densément ponctuée, revêtue d'une pubescence cendrée fine, très courte et peu serrée. Antennes fortes, peu à peu épaissies vers l'extrémité, 2e article un peu plus court et plus étroit que le 3e, 5-10 transversaux ; le dernier aussi long que les deux précédents réunis. Corselet plus large que la tête, un peu plus étroit que les élytres, à peine rétréci en avant, plus fortement en arrière, légèrement arrondi sur les côtés, avec sa plus grande largeur avant le milieu, angles postérieurs un peu obtus et subarrondis, ponctué comme la tête, avec un sillon longitudinal plus ou moins marqué et interrompu dans son milieu ; surface revêtue d'une pubescence semblable à celle de la tête. Élytres légèrement plus longues que le corselet, à ponctuation un peu moins profonde et un peu moins serrée que celles du corselet, revêtues d'une pubescence très-courte et très-fine, peu serrée, grise ; 2e segment abdominal avec une forte impression transversale lisse à sa base, un peu convexe à son sommet et assez densément pointillé ; 3e segment surmonté d'un large tubercule saillant, un peu rétréci au sommet, et échancré à son bord antérieur qui est bordé de testacé ; les deux lobes latéraux assez saillants, arrondis ; la partie médiane paraît souvent aussi un peu avancée ; ce tubercule est densément et très-finement pointillé ; 4e segment avec un tubercule lisse, fortement déprimé, en forme de fer à cheval, à peu près égal au 1/3 de la largeur de l'abdomen et armé au milieu de son bord antérieur d'une petite dent saillante ou tubercule plus ou moins développée, bord postérieur très-largement échancré ; les autres segments à ponctuation fine et éparse ; dernier segment arrondi postérieurement.

Cette espèce, évidemment très-semblable à l'*hippocrepis* et à la *physogastra*, se distinguerait de ces deux espèces par ses pattes entièrement ferrugineuses.

Trouvé à l'Escorial, sous les pierres.

4. MYRMEDONIA PUNCTATISSIMA C. Bris. — Long. 4 mill.

Nigra, nitidula, punctatissima, subtiliter griseo-pubescens; antennis, tibiis, tarsisque brunneo-ferrugineis; capite antice depresso; thorace postice angustato, canaliculato; elytris thorace subæqualibus; abdomine supra segmentis (2-3) *crebre, posterioribus* (4-7) *parcius, punctulatis.*

D'un noir peu brillant, couvert d'une pubescence cendrée très-courte et très-fine, mais assez serrée. Tête large, fortement rétrécie en avant, convexe sur le front, déprimée entre les yeux et plus fortement encore en avant, couverte d'une ponctuation bien nette et serrée, presque lisse au-devant des antennes. Palpes d'un brun ferrugineux. Antennes fortes et longues, 1er article oblong, rétréci à sa base, 2e et 3e obconiques subégaux, le 3e plus large, 4-9 peu à peu légèrement plus larges, presque égaux en longueur, mais tous pas plus larges que longs, le 10e distinctement plus long que le précédent, le dernier en ovale acuminé, de moitié plus long que le précédent. Corselet légèrement rétréci au sommet, plus fortement à la base, tronqué antérieurement, en arc à la base, tous les angles obtus, mais non émoussés, côtés latéraux légèrement arrondis dans leur première moitié, la plus grande largeur se trouvant ainsi avant le milieu; surface assez plane, longitudinalement sillonnée et couverte de points enfoncés bien marqués et très-serrés. Élytres à peine plus longues que le corselet, un peu plus larges que lui, ponctuées comme le corselet. Abdomen un peu plus étroit que les élytres, subparallèle, les 2e et 3e segments convexes, fortement déprimés transversalement à leur base, la dépression lisse, les autres segments légèrement convexes seulement; surface des 2e et 3e segments couverte d'une ponctuation très-serrée, celle des suivants couverte d'une ponctuation aussi forte, mais moins serrée; dernier segment arrondi à l'extrémité. Dessous du corps à ponctuation serrée, bords postérieurs des segments abdominaux d'un ferrugineux obscur. Pattes d'un brun noirâtre avec les tibias et les tarses ferrugineux; tarses antérieurs de 4 articles, les autres de 5.

Cette espèce a un faciès de *Calodera*; elle s'éloigne de toutes les espèces de *Myrmedonia* connues par sa ponctuation relativement forte et très-serrée.

Un individu probablement femelle trouvé à Reynosa, sous les pierres.

5. Philonthus gratiosus C. Bris. — Long. 3 1/2 à 4 mill.

Elongatus, niger-nitidus, minùs dense griseo-pubescens, antennis, basi, coxis, femoribusque rufo-testaceis; thorace subcylindrico; elytris cyaneis, thorace parum latioribus, parce punctulatis; capite suborbiculato.

Tête suborbiculaire un peu rétrécie postérieurement, ponctuée comme chez le *rufimanus;* palpes noirs; antennes noires avec le premier article testacé, 2[e] et 3[e] articles subégaux, obconiques, 9-10 largement transversaux.

Corselet subcylindrique, arrondi en arrière, tronqué en avant, presque droit sur le milieu des côtés, avec deux séries discoïdales de cinq gros points enfoncés et quelques autres sur les côtés. Écusson triangulaire, ponctué. Élytres légèrement plus larges que le corselet, un peu plus longues que lui, subparallèles, d'un vert bleuâtre assez brillant, à ponctuation assez forte et écartée, revêtues d'une pubescence grise peu serrée, assez longue et un peu redressée. Abdomen de la largeur des élytres, parallèle, transversalement déprimé à la base des deux premiers segments visibles; couvert d'une ponctuation bien distincte, mais écartée et revêtue d'une pubescence couchée, grise et écartée avec quelques longs poils droits noirs épars sur le disque et les bords latéraux. Pattes antérieures avec les hanches d'un rouge testacé; tous les tibias, les tarses et les quatre pattes postérieures d'un brun noirâtre, un peu ferrugineux sur les cuisses.

Cette espèce, très-voisine du *rufimanus,* s'en distingue par sa taille moindre, sa forme plus étroite, ses antennes plus courtes, ses pattes intermédiaires plus obscures et par des élytres à ponctuation plus écartée.

Bords du Mançanarès et environs de Madrid. ♂ et ♀.

6. Quedius pineti C. Bris. — Long. 6 à 7 mill.

Nigro-piceus, antennis, elytrorùm macula humerali, limbo apicali, suturaque rufo-ferrugineis; thorace parum angustato, lateribus rufo-ferrugineis; elytris, thorace longioribus, crebre punctatis; abdomen versicolor.

Allongé, rétréci aux deux extrémités. Tête arrondie régulièrement, lisse

avec les gros points ordinaires derrière les yeux, finement ponctuée; palpes d'un rouge ferrugineux; yeux médiocres, distants de la partie postérieure de la tête, peu saillants.

Antennes un peu plus de moitié plus longues que la tête, d'un rouge ferrugineux un peu obscur avec le 1er article plus clair, 2e article oblong, 3e article de moitié plus long que le 2e, le 10e subcarré, pas plus large que long. Corselet aussi long que large, convexe, assez rétréci en avant, tronqué en avant, fortement arrondi en arrière, plus légèrement sur les côtés, sa plus grande largeur se trouvant après le milieu; angles antérieurs un peu arrondis; surface très-lisse avec deux séries dorsales de trois points enfoncés, les deux postérieurs un peu plus rapprochés, les côtés latéraux assez largement et quelquefois la base plus étroitement d'un rouge ferrugineux; quelquefois cependant la coloration obscure envahit presque complétement la surface du corselet. Écusson triangulaire et noir lisse. Élytres un peu plus longues et plus larges que le corselet, densément couvertes d'une assez fine ponctuation et revêtue d'une pubescence cendrée couchée, assez longue et assez serrée; d'un brun noirâtre avec les épaules, la suture et le bord postérieur d'un rouge ferrugineux plus ou moins clair; la coloration ferrugineuse envahit souvent les élytres de manière à ne laisser qu'une bande longitudinale obscure un peu vague de chaque côté de la suture. Abdomen assez fortement rétréci à l'extrémité, densément ponctué, la ponctuation un peu moins serrée sur les derniers segments, revêtu d'une pubescence assez longue, couchée et peu serrée; d'un noir à reflets brillants verdâtres et bleuâtres, avec le bord postérieur de tous les segments d'un rouge ferrugineux obscur.

Dessous du corps à ponctuation fine et assez serrée, abdomen à reflets bleus et verts, à ponctuation écartée, dernier segmeut et bord postérieur du pénultième d'un rouge ferrugineux. Pattes et hanches d'un rouge ferrugineux. Tarses antérieurs des mâles fortement dilatés; leurs tibias peu sensiblement épineux; tarses antérieurs des femelles légèrement dilatés; tibias légèrement épineux; chez les deux sexes les quatre tibias postérieurs sont épineux.

Cette espèce, très-voisine du *Q. suturalis*, s'en distingue cependant par sa taille un peu plus grande, sa forme plus large dans le milieu, son corselet suborbiculaire plus large, plus fortement rétréci en avant, ses élytres un peu plus longues, moins parallèles, plus densément ponctuées, et la coloration non testacée mais ferrugineuse des taches des élytres.

Se trouve à Las Navas (près l'Escorial) au milieu des débris de branches de pins pourries.

7. ANTHOBIUM OBSCURUM C. Bris. — Long 2 à 2 1/2 mill.

Nigrum, nitidulum, antennarum basi pedibusque testaceis; thorace transverso, subtiliter sat dense punctulato, leviter canaliculato; elytris, thorace plus duplo longioribus, dense punctato, nigro-brunneis, apice truncatis.

En ovale un peu allongé, d'un noir peu brillant, avec les élytres plus ou moins brunâtres, revêtu d'une pubescence grise excessivement fine et peu serrée, finement pubescent en dessous.

Tête assez plane, assez large, avec deux petites fossettes arrondies entre les yeux et deux impressions longitudinales entre les antennes; surface couverte de très-petits points, épars. Palpes testacés ou brunâtres. Antennes atteignant presque le bord du corselet, assez fortement épaissies vers l'extrémité, noires, avec les cinq ou six premiers articles testacés, 2e article ovoïde, 3e allongé, un peu plus long que le second; les 3 suivants obconiques, peu à peu plus larges, les cinq derniers formant presque une massue, 8e arrondi, 10-11 plus larges que longs. Corselet transversal, tronqué en avant et en arrière, un peu plus rétréci antérieurement que postérieurement, légèrement arrondi sur les côtés avec les angles postérieurs un peu obtus et émoussés, très-finement rebordé dans son pourtour; surface très-subtilement réticulée et couverte d'une ponctuation très-fine et assez serrée dans son milieu avec un léger sillon longitudinal et, de chaque côté, avec une dépression oblongue plus ou moins marquée. Écusson triangulaire, finement réticulé. Élytres plus larges que le corselet, un peu plus de deux fois plus longues que lui, peu à peu élargies de la base vers l'extrémité, tronquées au sommet avec l'angle extérieur très-arrondi, et l'angle sutural droit chez le mâle, un peu saillant en dehors chez la femelle, surface assez densément ponctuée. Abdomen d'un noir assez brillant, finement et peu densément pointillé tant en dessus qu'en dessous. Pattes ferrugineuses, base des hanches et quelquefois cuisses postérieures plus obscures.

Mâle : 6e segment abdominal étroit, tronqué au sommet.

Femelle : 6e segment abdominal large, arrondi un peu aigument au sommet.

Cette espèce se distingue du *minutum* par sa taille un peu plus grande, sa couleur plus obscure, son corselet et ses élytres à ponctuation plus fine

et plus serrée, et par ses élytres non prolongées chez la femelle. Elle s'éloigne des autres espèces noires *nigrum*, *florale*, par sa ponctuation bien plus fine et plus serrée.

Ne paraît pas rare aux environs de Madrid sur les fleurs d'aubépine.

8. ANTHOBIUM HISPANICUM C. Bris. — Long. 1 1/2 à 2 mill.

Subdepressum, glabrum, fusco-testaceum (♀) *vel testaceum* (♂) *nitidulum, antennarum basi pedibusque testaceis: thorace transverso, subtilissime minus dense punctato; elytris testaceis vel testaceo-brunneis dense punctulatis, apice truncatis.*

En ovale un peu allongé, glabre en dessus, finement pubescent en dessous; tête, base des antennes, corselet et pattes d'un testacé ferrugineux, avec les élytres d'un jaune testacé, quelquefois avec le cou et le disque du corselet brunâtres; femelle : tête et corselet d'un brun de poix, celui-ci avec les bords latéraux plus clairs ; quelquefois la tête est d'un ferrugineux un peu obscur, avec le cou brunâtre; dans ce cas le corselet passe aussi au ferrugineux obscur avec le disque brunâtre; élytres d'un testacé plus ou moins obscurci.

Tête assez large, assez plane, avec deux très-petites fossettes arrondies entre les yeux et deux autres fossettes plus larges entre les antennes; surface avec de petits points très-fins et épars. Antennes atteignant presque la base du corselet, noires, avec les six ou sept premiers articles testacés, 2e article subovalaire, 3e article plus étroit mais subégal au 2e, les 5-7 peu à peu plus larges, arrondis, mais aussi longs que larges, 8-10 légèrement transversaux.

Écusson triangulaire, très-finement réticulé. Corselet transversal, tronqué à la base et au sommet, un peu plus rétréci antérieurement que postérieurement, légèrement arrondi sur les côtés, avec les angles postérieurs un peu obtus et plus ou moins émoussés; surface très-subtilement réticulée et couverte d'une ponctuation fine et un peu écartée, avec les traces d'un sillon longitudinal et une très-légère fossette transversale devant l'écusson. Élytres plus larges que le corselet, un peu plus de deux fois plus longues que lui, peu à peu élargies de la base vers l'extrémité, subtronquées ou légèrement arrondies au sommet, avec l'angle extérieur très-arrondi et l'angle sutural subrectangulaire.

Abdomen d'un noir brillant, subtilement pointillé en dessus et en dessous. Dessous du corselet et pattes d'un testacé ferrugineux chez le mâle,

d'un testacé plus ou moins brunâtre chez la femelle. Dernier segment abdominal du mâle échancré à son extrémité; chez la femelle il est triangulairement avancé à son extrémité.

Cette espèce, voisine de l'*umbellatum,* s'en distingue facilement par ses antennes plus obscures et ses élytres bien plus courtes et non prolongées chez la femelle.

Ne paraît pas rare aux environs de l'Escorial sur les genêts.

9. CLAVIGER SAULCYI C. Bris. — Long 2 à 2 1/2 mill.

Testaceus, pube aureo-flavescente, nec tenuissima, nec admodum conferta tectus; capite elongato, postice angustiore; elytris basi sat fortiter ampliatis, apice transversim depressis, pilisque fasciculatis auratis longiorirus ornatis; abdomine fossula lata, basilari, lævissima, medio paulo convexa.

Tête plus allongée que chez le *Pouzaui.* Il est moins densément pointillé et couvert d'une pubescence bien moins dense. Antennes du *Pouzaui* avec les 3e et 4e articles à peu près de même longueur chez le mâle, le 4e visiblement plus court que le 3e chez la femelle. Corselet et élytres moins densément pointillés que chez le *Pouzaui* et à pubescence bien moins serrée. Élytres plus élargies en arrière et plus fortement déprimées à leur extrémité, les bouquets de poils jaunes dorés plus longs. Fossette abdominale très-lisse, deux fois plus large que celle du *Pouzaui;* le reste de l'abdomen est couvert d'une ponctuation fine et serrée et revêtue d'une pubescence courte et peu serrée.

Le mâle présente les cuisses et tibias intermédiaires dentés comme à l'ordinaire; la femelle est un plus grande que le mâle et ses pattes antérieures sont simples.

Cette espèce se distingue facilement du *longicornis* par ses antennes plus courtes, du *testaceus*, du *Duvalii* et du *nitidus* par ses antennes plus longues, et du *Pouzaui* par sa taille un peu plus grande, son corps à pubescence moins serrée, ses élytres plus élargies en arrière et par sa fossette abdominale bien plus large et très-lisse.

J'ai dédié cette jolie espèce à M. Félicien de Saulcy, comme témoignage d'estime et d'amitié.

Trouvé à Las Navas (près l'Escorial), avec une petite fourmi noire.

10. CHOLEVA PUNCTATA C. Bris. — Long. 5 1/2 mill.

Oblongo-ovata, brunneo-testacea, subtilissime, parceque pubescens; thorace transverso, lateribus rotundato, crebre punctato, leviter canaliculato, angulis posticis rotundatis, marginibusque explanatis; elytris oblongo-ovatis substriatis, fortiter punctatis; mas trochanteribus posticis prolongatis, apice truncatis.

D'un brun testacé assez clair, revêtu d'une pubescence très-fine et peu serrée, d'un brun cendré jaunâtre. Tête convexe, avec une très-légère fossette entre les yeux, couverte d'une ponctuation fine et assez serrée. Yeux petits, assez saillants. Antennes allongées, légèrement épaissies vers le sommet, articles allongés, 2e environ de 1/3 plus court que le 3e, le 8e oblong, un peu plus de moitié plus long que large, à peine plus étroit que ses voisins, le 10e obconique, à peine de 1/3 plus long que large, le dernier un peu plus long que le précédent, fortement acuminé au sommet. Corselet transversal, très-légèrement échancré au sommet et à la base, un peu plus rétréci antérieurement que postérieurement, fortement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur se trouvant un peu avant le milieu; légèrement sillonné dans son milieu, assez fortement déprimé dans les 2/3 postérieurs de ses côtés, avec le bord latéral relevé aux angles postérieurs et le long de la dépression; surface couverte d'une ponctuation assez forte et assez serrée, presque lisse dans le sillon longitudinal. Écusson triangulaire, fortement et densément ponctué. Élytres en ovale un peu allongé, assez fortement rétrécies vers l'extrémité à partir du milieu de leur longueur, subarrondies chacune à leur sommet; ponctuées-striées; les stries dorsales bien distinctes, les latérales plus ou moins obsolètes; la suturale fortement enfoncée; intervalles à ponctuation forte et serrée, les points sont à peine plus faibles que ceux des stries. Dessous du corps très-densément pointillé. Trochanters postérieurs fortement prolongés, un peu élargis vers leur extrémité qui est tronquée, avec l'angle externe, saillant et aigu; bord interne arqué, bord externe légèrement sinué dans sa seconde moitié. Dernier segment abdominal échancré en arc à son sommet, avant-dernier segment légèrement sinué dans son milieu, avec le bord postérieur de cette impression plus pubescent et déprimé; tarses antérieurs dilatés.

Cette remarquable espèce se rapproche du *spadiceus* par sa forte ponctuation, mais elle s'en distingue facilement par sa forme plus large, moins

allongée, ses antennes moins grêles, son corselet à côtés plus fortement relevés et par ses caractères sexuels.

Trouvé aux environs de Reynosa par M. Piochard de la Brûlerie.

11. HISTER INTEGER C. Bris. — Long. 6 mill.

Breviter ovatus, convexiusculus, parum nitidus, antennis ferrugineis; stria frontali sinuata obsoleta; thorace striis lateralibus integris, postice approximatis; elytris margine bistriato, punctato, striis 6 dorsalibus integris; propygidio leviter bifovealato, dense punctato; mesosterno emarginato, stria integra; tibiis anticis non dentatis, posticis leviter spinosis, elongatis.

En ovale assez court, arrondi sur les côtés et assez fortement rétréci aux deux extrémités, d'un noir peu luisant, couvert d'un pointillé superficiel, peu visible. Tête petite, arrondie, avec une strie peu marquée, sinuée en avant. Labre petit; mandibules sans dents, courbées en pointe. Corselet arqué à la base avec une légère fossette devant l'écusson, fortement rétréci de la base au sommet, à peine arqué sur les côtés, échancré en devant avec les angles antérieurs abaissés et aigus; stries latérales entières, l'externe peu marquée et très-rapprochée du bord, l'interne plus profonde, sinuée et rapprochée postérieurement de l'externe. Élytres beaucoup plus longues que le corselet, de la largeur de celui-ci à leur base, dilatées à l'épaule, et fortement rétrécies au sommet, impression subapicale très-légère, bord infléchi peu déprimé, bistrié et ponctué, stries légèrement ponctuées, subhumérale externe atteignant presque la base, dorsales 1-4 entières, les 5ᵉ et suturales n'atteignant pas tout à fait la base. Propygidium légèrement foveolé couvert de points enfoncés assez gros et assez serrés; pygidium à ponctuation plus serrée, mais un peu plus fine; prosternum en carène très-obtuse, peu élargi à la base, bordé sur les côtés; mésosternum échancré, finement rebordé. Pattes assez grêles, d'un ferrugineux obscur; jambes antérieures légèrement ondulées extérieurement, les postérieures avec cinq ou six crénelures et bisériées de petites épines.

Il est probable que cet insecte est usé, et que dans l'état normal ses pattes doivent être munies de dents distinctes.

Cette espèce se distingue du *cadaverinus* et des espèces voisines par sa forme rétrécie en avant et en arrière, ses stries à peu près complètes, sa fossette marginale bisillonnée et ses pattes plus grêles.

Un seul individus pris aux environs de Madrid.

12. ERETMOTES IBERICUS C. Bris. — Long. 2 mill. environ.

Rotundatus, convexus, brunneo-piceus, nitidus, subglabratus, subtilissime sat dense punctulatus; antennis, pedibusque obscure ferrugineis; fronte marginata; clypeo augustato; labro lato, truncato; pronoto lateribus marginato, angulis anticis oblique truncatis, reflexis, basi utrinque biimpressis; elytris, subhumerali integra, externa dimidiata, 1ª dorsali integra, 2ª ultra medium, 3ª ante abbreviata; margine inflexo bistriato; prosterno plano dense rugoso, basi emarginato; mesosterno bisinuato angulatim marginato, utrinque impresso; tibiis angulato-dilatatis, anticis crenulatis.

Arrondi, convexe, d'un brun de poix luisant, densément pointillé et couvert d'une pubescence pruineuse, peu serrée, excessivement courte, et très-peu visible même à la loupe. Antennes ferrugineuses. Front légèrement déprimé, semi-circulaire, finement et densément pointillé, finement rebordé sur les côtés. Épistome très-étroit, un peu concave, rebordé comme le front et n'en étant distinct que par le rétrécissement, tronqué au bout. Labre subcarré, tronqué en avant. Corselet convexe, transversal, arrondi à la base avec les angles obtus, avancés, et près d'eux, à la base avec une petite fossette subtriangulaire bien marquée, et à l'angle même avec une impression oblongue et un peu arquée; l'intervalle de ces fossettes se trouve relevé en forme de pli oblique, bien distinct; bord latéral largement sinué et étroitement rebordé, fortement rétréci en devant avec le bord antérieur échancré et les angles coupés obliquement et relevés. Écusson triangulaire, non enfoncé. Élytres plus larges que le corselet, beaucoup plus larges que longues, très-convexes, comme bossues, dilatées à l'épaule, rétrécies et isolément subtronquées à leur extrémité, déprimées antérieurement sur la suture; strie subhumérale interne entière et s'abaissant en arrière, strie subhumérale externe arquée, ne dépassant pas le milieu, avec trois stries dorsales : la première entière, la deuxième raccourcie vers l'extrémité et la troisième vers le milieu ; bord infléchi, ponctué, finement bistrié. Propygidium convexe, transversal, hexagonal, plus fortement pointillé que les élytres; pygidium convexe, entièrement rabattu en dessus, finement pointillé. Prosternum large, presque plan, rugueusement ponctué, légèrement élargi en devant, profondément échancré entre les hanches, sans rebord à la base. Mentonnière large dans le même plan que le prosternum, pas sensiblement sinué en avant. Mésosternum court, très-large, profondement bisinué en avant, le lobe médian très-saillant, en triangle aigu, bord antérieur bordé d'une strie bien marquée ; de

chaque côté avec une impression assez profonde à la jonction du mésosternum et du métasteruum qui est bordé latéralement de quatre stries très-fines et divergentes. Pattes d'un rouge ferrugineux obscur, très-larges; tibias dilatés au milieu, les antérieurs très-finement crénelés au-devant de la dilatation.

Cette espèce est très-voisine de *E. tangerianus* de Marseul. Elle s'en distingue par sa taille plus petite, le pli des angles postérieurs du corselet, par ses élytres à 1re strie dorsale entière, 3e strie atteignant le milieu et à extrémité subtronquée, et par son prosternum à peine élargi en devant.

Ce curieux genre n'avait pas encore été signalé d'Europe.

M. Lethierry et moi l'avons trouvé à l'Escorial en compagnie d'une assez grosse fourmi noire.

13. HÆTERIUS MARSEULII C. Bris. — Long. 1 1/4 à 1 2/5 mill.

Breviter ovatus, convexus, ferrugineus; parce fulvo-pilosus; fronte obsolete punctulata, transversim depressa, margine elevato; pronoto lateribus punctulato, utrinque leviter sulcato, angulis anticis, obtusis, deflexis; elytris subtilissime punctulatis, stria subhumerali primaque dorsali integris, 2-3 *dorsalibus postice plus minusve abbreviatis, seriatim fulvo-pilosis; propygidio parce piloso; prosterno impresso, lateribus marginato sinuatoque, meso- et metasterno profunde excavatis.*

Suborbiculaire, convexe, d'un rouge ferrugineux luisant, couvert de poils relevés jaunes, brillants, épars et médiocrement longs. Front transversalement déprimé, très-finement ponctué, ruguleux, bordé d'une ligne élevée. Corselet court, transversal, avec de petits points enfoncés, ronds, écartés, et dans leurs intervalles antérieurement et vers les côtés, avec des points plus fins et plus serrés; bord latéral cilié, légèrement sinué antérieurement bordé d'une fine strie, angles antérieurs obtus, tronqués, creusés d'une fossette antennaire, qui relève comme une oreille l'angle antérieur, de chaque côté de la base non loin des angles postérieurs avec une fossette assez profonde, large et subtriangulaire.

Écusson très-petit. Élytres convexes, deux fois plus longues que le corselet, un peu élargies aux épaules, puis peu à peu rétrécies vers l'extrémité, à stries fines, la subhumérale et la première dorsale entières, la deuxième un peu raccourcie en arrière et la troisième au milieu; bord infléchi un peu concave, sillonné; surface couverte de poils jaunes écartés, disposés en séries longitudinales, et d'une ponctuation très-subtile et serrée. Propygidium pubescent comme les élytres et légèrement pointillé.

Pygidium convexe, à ponctuation très-subtile et peu serrée. Prosternum allongé, concave, finement rebordé, échancré à la base, rétréci au milieu, en pointe à son sommet, subtilement pontillé; mésosternum fortement bisinué à son bord antérieur, avec le labre médiaire en arc et les latéraux en triangle aigu, nettement séparé du métasternum par une ligne bien distincte. Méso- et métasternum profondément et largement excavés; surface presque lisse, jambes très-larges, anguleusement dilatées vers leur milieu, et garnies de courtes épines en dehors.

Cette espèce, très-voisine du *punctulatus* Luc., s'en distingue par sa couleur plus claire, sa taille plus petite, sa pubescence dressée, moins longue, ses élytres à 3ᵉ strie dorsale raccourcie au milieu, à bord infléchi, distinctement sillonné.

J'ai dédié cette espèce à M. l'abbé de Marseul comme témoignage d'admiration pour ses beaux travaux.

Trouvé à l'Escorial dans les fourmilières (genre *Atta*).

14. MELIGETHES SUBTILIS. — C. Bris. Long. 1 1/4 à 1 2/3 mill.

Ovatus, convexus, niger nitidulus, dense, subtilissimeque punctatus, densius subtiliterque cinereo-pubescens; antennis, pedibusque nigro-brunneis, tibiis obscure ferrugineis, tibiis anticis subtilissime serratis.

Tête transversale, légèrement convexe, à ponctuation très-fine et serrée. Antennes d'un brun obscur. Corselet transversal, légèrement bisinué en avant et en arrière, plus rétréci en avant qu'en arrière, latéralement assez fortement arrondi, bord latéral très-fiuement rebordé, angles postérieurs très-obtus, assez arrondis; surface à ponctuation très-fine et serrée. Écusson large, arrondi postérieurement, très-finement et densément pointillé. Élytres un peu plus larges qne le corselet, un peu plus de deux fois plus longues que lui, un peu élargies vers le milieu de leur côté, subtronquées à leur extrémité, bord latéral finement rebordé; d'un noir luisant avec un très-léger reflet bronzé, couvertes d'une ponctuation très-fine et serrée. Dessous du corps à ponctuation très-fine et assez serrée. Pattes médiocres d'un noir brunâtre avec les tibias d'un brun ferrugineux, tibias antérieurs un peu élargis vers le sommet, très-finement denticulés au côté externe, les dents petites et très-aiguës sont bien visibles sur la seconde moitié du tibia, tibias intermédiaires et postérieurs, plus élargis et simplement ciiés dans leur seconde moitié de poils épineux très-fins et très-serrés.

Cette espèce est voisiue du *M. rotundicollis*; elle s'en éloigne par sa

forme un peu moins large, sa taille souvent moindre, sa ponctuation bien plus fine et moins profonde et par la coloration foncée de ses pattes et de ses antennes.

Trouvé à Aranjuez en fauchant les herbes.

15.* CYBOCEPHALUS ATOMUS C. Bris. — Long. 3/4 de mill.

Niger, nitidus, convexus, parce, subtilissimeque punctulatus; thorace-lateribus, elytrisque apice brunneis, his subacuminatis; pedibus nigro piceis.

En ovale très-court, convexe et glabre. Tête grande, brillante, légèrement convexe, couverte de points très-subtils et écartés. Antennes obscures. Corselet très-large, fortement arrondi dans la partie médiane de son bord antérieur, et sinué près des yeux avec ses angles obtus et arrondis, bord postérieur légèrement arqué avec ses angles arrondis, assez fortement rétréci en avant avec le bord latéral légèrement arrondi et d'un brun jaunâtre transparent. Écusson large, triangulaire et lisse. Élytres pas plus larges à leur base que le corselet, fortement convexes, mais peu à peu rétrécies vers leur extrémité qui est coupée un peu obliquement avec l'angle sutural presque droit et à peine émoussé; surface très-subtilement coriacée avec une ponctuation très-fine et épaisse, extrémité d'un brun jaunâtre transparent; dessous du corps finement pubescent, à ponctuation un peu rugueuse sur le métasternum. Pattes d'un noir brillant, avec les tarses d'un brun de poix.

Les mâles ne diffèrent pas sensiblement des femelles, si ce n'est par la présence du sixième segment additionnel de l'abdomen.

Taille du *similiceps*. S'en distingue par sa forme plus allongée, ses élytres rétrécies vers l'extrémité et par la ponctuation visible de toute sa surface. Elle s'éloigne du *pulchellus* par sa taille moindre et la couleur uniforme du corselet et de la tête.

Se prend à l'Escorial, courant au milieu des petites herbes.

16. CRYPTOPHAGUS AMPLICOLLIS C. Bris. — Long. 2 1/3 mill.

Subovatus, ferrugineus, subtiliter punctulatus, pube brevi depressa tenuiter vestitus; thorace lato, antice augustato, lateribus leviter rotundatis, margine integro, angulis anticis vix dentatis; elytris ovatis.

D'un rouge ferrugineux avec les antennes, la tête et le corselet un peu plus obscurs, et revêtus d'une pubescence couchée jaunâtre assez serrée. Tête large, légèrement convexe, à ponctuation fine et serrée. Palpes et antennes d'un brun ferrugineux : celles-ci atteignant les angles postérieurs du corselet ; premier article court, peu épaissi, un peu plus large que les suivants qui sont subcylindriques et d'égale largeur ; 2e article un peu plus large que long, 3e un peu plus long que large, les suivants courts, le 5e, un peu plus long que ses voisins, est aussi long que large. Corselet large, transversal, distinctement rétréci en avant, très-légèrement en arrière, légèrement échancré au bord antérieur avec les angles un peu saillants ; bisinué au bord postérieur ; côtés très-légèrement arrondis et finement rebordés ; ce rebord très-légèrement épaissi avec une petite dent très-obsolète dirigée en arrière ; surface couverte d'une ponctuation fine et un peu écartée, avec une forte dépression transversale devant le bord postérieur qui est fortement relevé dans son milieu. Écusson transversal, déprimé. Élytres un peu plus larges que le corselet, ovales, un peu élargies après les épaules, puis peu à peu rétrécies jusqu'à l'extrémité qui est arrondie ; surface couverte d'une ponctuation très-fine et peu serrée, avec une strie suturale très-fine qui remonte jusqu'aux 3/4 de la longueur des élytres. Dessous du corps couvert d'une ponctuatien fine et serrée sur l'abdomen, très-fine et séparée sur le métasternum, forte et assez serrée sur la partie antérieure du prosternum et du repli du corselet.

Cette espèce s'éloigne de toutes les autres par sa forme subovalaire, sa fine ponctuation, ses antennes à articles basilaires pas plus épais que les suivants, si ce n'est le premier, par son corselet à bords latéraux entiers, à forte dépression basilaire et à bord postérieur fortement relevé.

Trouvé à l'Escorial avec des fourmis, par M. Lucien Lethierry.

17. CORTICARIA PINICOLA C. Bris. — Long. 1 1/3 mill.

Elongata, ferruginea, nitida, longe fulvo-pilosa; thorace breviore subcordato, parce punctato, lateralibus acute denticulato, postice non foveolato ; elytris subtiliter punctato-striatis, interstitiis leviter convexis punctulatis.

Tête transversale, peu convexe, couverte de points enfoncés assez forts mais épars, revêtue de poils jaunâtres assez longs, peu serrés, mi-cachés. Yeux arrondis, médiocrement saillants. Palpes testacés. Antennes courtes n'atteignant pas la base du corselet, testacées.

Corselet transversal, convexe, plus rétréci à la base qu'au sommet, tron-

qué en avant et en arrière assez fortement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur se trouvant un peu avant le milieu, bord latéral avec sept petites dents aiguës, les postérieures un peu plus saillantes et plus distantes; surface couverte de points enfoncés assez forts, mais peu serrés, avec une dépression très-légère devant l'écusson, revêtue d'une pubescence assez longue mi-couchée et peu serrée. Élytres ovalaires, assez convexes, plus larges que le corselet, arrondies aux épaules et à l'extrémité, ponctuées-striées, les stries légères et portant une série de poils assez longs mi-redressés, intervalles à peine plus finement seriés, pointillés que les stries, mais avec les poils plus distants, et avec une série de poils plus longs, mi-redressés.

Cette espèce se rapproche un peu de la *fulva* par sa longue pubescence; elle s'en distingue facilement par sa forme moins allongée, sa convexité plus forte, son corselet moins cordiforme, moins densément ponctué et non fovéolé et par les élytres plus arrondies en arrière, à ponctuation plus profonde. Elle s'éloigne de ma *sylvicola* par sa forme, de moitié plus étroite, ses antennes plus courtes et sa ponctuation moins forte.

Trouvé à Las Navas, près l'Escorial, au pied des pins.

18. Hadrotoma sulcata C. Bris. — Long. 3 3/4 à 4 mill.

Oblonga, nigro-picea, subtiliter fulva-pubescens, minus dense punctulata; elytris, femoribusque castaneis; antennis, tibiis, tarsisque ferrugineis.

Tête petite, arrondie, convexe sur le front, plane sur la face, couverte d'une ponctuation rugueuse et serrée, et revêtue d'une pubescence d'un jaune doré assez longue et assez serrée. Antennes ferrugineuses, de dix articles apparents; massue oblongue, presque égale en longueur au reste de l'antenne, de trois articles, le deuxième égal au premier, le dernier à peine de moitié plus long que le précédent. Corselet transversal, fortement convexe d'arrière en avant, légèrement bisinué à la base avec la partie médiaire largement arquée, côté latéral fortement arrondi et distinctement déprimé, avec les angles postérieurs obtus et pas sensiblement arrondis, légèrement déprimé le long de la base avec une fossette arrondie assez marquée de chaque côté au milieu de la base, et sur le disque un sillon longitudinal plus ou moins marqué, mais toujours bien distinct. Surface couverte d'une ponctuation assez forte et assez serrée et revêtue d'une pubescence d'un jaune doré, assez longue, peu serrée et couchée.

Écusson rugueux, déprimé. Élytres ovalaires, un peu élargies vers le milieu de leur longueur, arrondies ensemble à l'extrémité, calus huméral oblong, assez saillant, fossette humérale marquée ; surface couverte d'une ponctuation un peu moins marquée et moins serrée que celle du corselet, revêtue d'une pubescence semblable à celle du corselet. Dessous du corps densément ponctué, pubescent comme le dessus. Prosternum très-étroit. Métasternum sillonné dans sa seconde moitié. Pattes d'un rouge ferrugineux avec les cuisses plus obscures.

Très-semblable à l'*H. marginata* ; s'en distingue cependant par sa couleur plus claire, sa pubescence d'un jaune doré et par son corselet à ponctuation moins serrée, à angles postérieurs non arrondis.

Trouvé à La Granja et à Reynosa, en fauchant les herbes. Se reprend en France, probablement confondu avec le *marginata*.

19. SIMPLOCARIA STRIATA C. Bris. — Long. 2 1/2 mill.

Ovata, convexa, nigro-ænea, nitida, cinereo-pubescens ; antennis, pedibusque testaceis ; elytris fortiter striatis.

Entièrement couvert d'une pubescence cendrée, fine, un peu redressée, assez longue et pas très-serrée. Tête grande, arrondie, convexe, couverte d'une ponctuation fine et écartée. Palpes et antennes d'un testacé ferrugineux. Corselet très-convexe, transversal assez fortement rétréci d'arrière en avant, avec les angles postérieurs rectangulaires, et les antérieurs très-déclives et aigus, côtés latéraux presque en ligne droite, base très-légèrement bisinuée ; surface ponctuée comme la tête. Écusson petit, lisse. Élytres courtement ovalaires, très-convexes, transversalement et peu à peu déclives postérieurement, élargies vers leur milieu, fortement striées, les stries distinctement ponctuées vers les côtés latéraux et vers l'extrémité, la suturale très-profonde en arrière ; intervalles à ponctuation fine et écartée, subconvexes.

Cette espèce se distingue facilement de toutes les autres par des stries aussi fortes dans toute leur étendue ; elle se distingue encore de la *semistriata* par sa forme plus convexe, sa couleur plus brillante, sa ponctuation plus fine et plus écartée et son corselet proportionnellement moins large.

Un seul individu trouvé sur la montagne de Soto (près Reynosa), sous les pierres, au bord de la neige.

20. Heterocerus punctatus C. Bris. — Long. 4 à 4 1/3 mill.

Subovalis, leviter convexus, niger, pube pruinosa flavo-grisea et altera erecta fuscâ vestitus; elytris fortius punctatis pedibusque flavo-variis.

Ovalaire, assez densémeut couvert de petites soies squamuleuses d'un cendré brillant, et d'une pubescenoe médiocrement longue, dressée, assez serrée, d'un cendré obscur.

Tête transversale, assez plane, finement rugueuse. Épistome échancré en arc; labre légèrement émarginé au sommet. Palpes testacés avec le dernier article noir, celui-ci deux fois plus long que le précédent. Antennes très-courtes d'un brun foncé avec la base testacée; yeux arrondis, convexes. Corselet très-large, convexe, arrondi au milieu de son bord antérieur et légèrement sinué près des yeux avec les angles abaissés et obtus, arrondi anguleusement dans le milieu de sa base et vers les côtés, coupé très-obliquement de manière à éloigner beaucoup le rebord de la base des élytres, fortement rétréci d'arrière en avant par un assez fort arrondissement des côtés, très-finement rebordé à la base; surface finement et très-densément ponctué-rugueuse avec les bords latéraux ciliés de longs poils gris. Écusson petit, triangulaire, rugueux.

Élytres légèrement échancrées à la base, à peu près parallèles sur leurs côtés, puis presque arrondies ensemble à l'extrémité, avec l'angle sutural un peu acuminé; épaules rectangulaires mais arrondies au sommet; calus huméral oblong peu saillant; fossette humérale oblongue et bien marquée; surface couverte d'une ponctuation assez dense et assez forte, avec un dessin jaune composé 1° d'une tache basilaire, subtriangulaire, située de chaque côté de l'écusson sans le toucher, et qui s'étend souvent le long de la base jusqu'à l'épaule; 2° d'une bande très-sinuée, oblique, qui entoure l'épaule et se dirige vers le tiers de la longueur de l'élytre sans toucher la suture; cette bande est souvent décomposée en deux taches; 3° d'une bande transversale, courte, qui ne touche ni la suture ni le bord latéral et qui est souvent décomposée en trois taches, enfin 4° d'une dernière bande transversale, très-courte, placée avant l'extrémité, ne touchant pas la suture, mais s'étendant étroitement le long du bord latéral jusqu'à l'angle sutural; ces bandes se réunissent souvent par leurs parties voisines, par suite du plus grand développement de la couleur jaune. Dessous du corps à ponctuation fine et rugueuse, assez densément couvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre assez longue; repli des élytres, souvent épimères, une tache

latérale sur les premiers segments abdominaux et le bord postérieur du segment terminal d'un jaune testacé. Pattes d'un jaune testacé avec la base des cuisses et le dessus des tibias noirs; tibias médiocrement élargis, armés à leur côté externe de longues épines droites.

Mâle : Bord arqué du premier anneau de l'abdomen, très-finement crénelé ; femelle sans crénelures.

Cette espèce présente la forme et la taille du *marginatus* avec presque le dessin du *lævigatus* et la ponctuation des élytres du *pruinosus*.

Trouvé aux environs de Reynosa.

21. AMMOECIUS FRIGIDUS C. Bris. — Long. 4 à 5 1/2 mill.

Ovatus, niger nitidus, clypeo antice carinula transversa elevata instructo, apice emarginato, angulis posticis subrotundatis; thorace sparsim punctulato; elytris brevibus, convexis, punctato striatis; antennis fulvis.

Chaperon d'un ferrugineux transparent, presque en demi-hexagone, échancré en demi-cercle à sa partie antérieure avec un rebord dilaté et relevé aux angles de devant. Tête convexe, déclive, chargée sur l'épistome d'une carène transversale recourbée en dedans à ses extrémités, rugueusement ponctuée en devant de celle-ci, presque lisse en arrière. Suture frontale indiquée par une raie distincte. Palpes et antennes d'un brun clair. Corselet échancré en devant, garni d'une bordure ferrugineuse étroite, presque droit sur les côtés avec les angles postérieurs arrondis un peu obtusément, à la base en arc légèrement bisinué et rebordé, un peu plus étroit en avant qu'en arrière; parsemé de gros points enfoncés très-épars, plus abondants vers les bords latéraux et dans les intervalles avec des points très-fins et peu serrés. Écusson triangulaire et lisse. Élytres pas plus larges à leur base que le corselet, notablement dilatées jusqu'aux 3/5 de leur longueur, arrondies à l'extrémité, très-convexes, à stries étroites, légèrement crénelées par des points petits et rapprochés ; intervalles légèrement convexes à leur base, assez fortement à leur sommet, avec une ponctuation excessivement fine et écartée, indistincte. Dessous du corps fortement et densément ponctué, garni de poils livides jaunâtres sur les plans de l'antepectus et vers la région anale chez les deux sexes, aux quatre cuisses antérieures chez le mâle et aux deux cuisses antérieures seulement chez la femelle; plaque métasternale longitudinalement sillonnée, lisse ou à peine ponctuée sur son milieu, distinctement ponctuée sur

les côtés ; cuisses presque lisses ; chez le mâle, les cuisses postérieures sont anguleusement dilatées et leurs trochanters sont prolongés en pointe jusqu'à cette dilatation ; de plus ces trochanters et la base des cuisses sont couverts de points enfoncés, assez serrés. Premier article des tarses postérieurs aussi long que les trois suivants réunis. Dernier segment abdominal du mâle avec une fossette profonde, chez la femelle avec une dépression transversale, moins profonde, mais beaucoup plus large. Tarses d'un ferrugineux obscur.

Cette espèce, voisine du *gibbus*, s'en distingue facilement par sa forme plus allongée, moins gibbeuse, par ses stries moins profondes, plus légèrement ponctuées, à intervalles moins convexes.

Trouvé dans la montagne de l'Escorial, La Granja et environs de Reynosa.

22. Corymbites Kiesenwetteri C. Bris. — Long. 12 à 14 mill.

Æneo-viridis, nitidus, parce breviterque pubescens, antennis nigris ; thorace latitudine longiore, dense punctato, late canaliculato, antice angustato ; elytris punctato-striatis, interstitiis leviter convexis punctulatis.

Tête transversale, subdéprimée entre les yeux, couverte d'une ponctuation forte et serrée, assez densément revêtue de poils très-fins, assez longs, obscurs et redressés. Palpes noirs. Antennes noires, de la longueur de la moitié du corps, pectinées, 2e article petit, aussi large que long, 3e article, large trois fois plus long que le précédent, à filet plus court que la longueur de l'article, le 4e à filet à peu près égal à la longueur de l'article, le 10e à filet environ d'un tiers plus long que l'article. Corselet à peine plus long que large, assez convexe, assez fortement et un peu brusquement rétréci en avant dans son 1/3 antérieur, élargi en arrière, avec les angles postérieurs aigus, très-saillants, carénés, dirigés en dehors, un peu arrondi latéralement à son premier tiers, puis en ligne droite jusque près des angles postérieurs ; surface revêtue d'une pubescence très-fine et brillante, éparse, plus longue et plus dense sur les bords latéraux et à la base, couverte d'une ponctuation assez forte et serrée, avec un sillon longitudinal profond dans son milieu. Écusson oblong, canaliculé, densément pointillé et pubescent. Élytres un peu plus larges que le corselet, arrondies aux épaules, déprimées à la base, un peu élargies vers le milieu, acuminées au sommet, ponctuées-striées ; intervalles presque plans, con-

vexes antérieurement, densément pointillés; dessous du corps densément pointillé; tarses brunâtres.

Femelle un peu plus large que le mâle; antennes simplement dentées en scie : 2e article court, un peu plus long que large, 3e article subtriangulaire, presque deux fois plus long que le second, les trois suivants fortement triangulaires à peu près aussi larges que longs, le dernier à peine plus long que le précédent; tous ces articles sont plus courts et relativement plus larges que chez la femelle du *pectinicornis*.

Cette espèce est très-semblable au *pectinicornis* et à l'*Heyeri*; elle s'en distingue par sa taille un peu moindre, ses antennes à filets bien moins allongés, son corselet plus parallèle, plus subitement retréci au sommet; elle s'éloigne encore du premier par ses élytres et son corselet plus densément ponctués, et du second par ses élytres plus fortement ponctuées et moins rugueuses.

J'ai dédié cette espèce à M. de Kiesenwetter, un de nos maîtres en entomologie.

Trouvé aux environs de l'Escorial et de La Granja, où il ne paraît pas rare.

23. ATHOUS REYNOSÆ C. Bris. — Long. 5 2/3 à 8 mill.

Nigro-piceus, nitidus, subtiliter minus dense griseo pubescens; antennis nigris, basi testaceis, articulo tertio secundo longiore, quarto subæquali; thorace punctulato, margine antico posticeque ferrugineo, angulis posticis obtusis; elytris nigro-brunneis vel testaceo-brunneis, sutura margineque testaceo-ferrugineis, subtiliter punctato-striatis, interstitiis subplanis, minus dense fortiterque punctatis; pedibus testaceis.

Tête transversale, inégale, avec une petite impression entre les yeux au milieu du disque et de chaque côté de la base des antennes avec une autre dépression, surface assez densément, mais inégalement ponctuée, parties de la bouche testacées. Antennes atteignant au delà du bord postérieur de l'écusson, noires ou noirâtres, avec les trois premiers articles d'un testacé ferrugineux, 3e article de moitié plus long que le second, subégal, mais beaucoup plus étroit que le 4e, le 10e ovale-oblong deux fois plus long que large. Corselet plus long que large, un peu rétréci en avant, légèrement sinué sur les côtés au devant des angles postérieurs, très-légèrement sinué en avant, distinctement arrondi dans le milieu de ses bords latéraux avec les angles postérieurs obtus et peu saillants; surface couverte d'une

ponctuation fine un peu espacée, noire avec les bords antérieur et postérieur marginés de ferrugineux.

Écusson convexe, rugueux. Élytres un peu plus larges que le corselet, deux fois 1/2 plus longues que lui, un peu dilatées après leur milieu, arrondies ensemble à l'extrémité, finement striées, les stries peu sensibles en avant : elles sont finement ponctuées; intervalles plans à ponctuation assez forte, mais peu serrée ; d'un brun noirâtre ou d'un ferrugineux testacé avec la suture et le bord latéral ferrugineux ou testacés. Dessous du corps noir ou noir brunâtre avec le repli du corselet et des élytres, le bord antérieur du prosternum et le bord postérieur des deux derniers segments abdominaux d'un testacé ferrugineux; surface à ponctuation fine et peu serrée et finement pubescente; ponctuation du repli prothoracique plus dense. Pattes testacées avec les hanches et les trochanters des quatre pattes postérieures souvent brunâtres. Tarses aussi longs que les tibias; 1er article aussi long que les deux suivants réunis, le 3e étroit à peu près de 1/3 plus court que le 2e, le 4e petit, oblong, presque de moitié plus court que le précédent, mais pas plus étroit.

La femelle diffère du mâle par sa taille plus grande, sa convexité plus forte, sa coloration plus claire, qui envahit souvent le corselet, celui-ci plus fortement arrondi sur les côtés, et par ses antennes un peu plus courtes.

Cette espèce ressemble au *subfuscus*, elle s'en distingue par sa taille moindre, sa forme moins allongée, sa pubescence moins longue, ses antennes obscures et plus courtes, ses élytres à stries moins distinctes et à intervalles plus fortement ponctuées.

Trouvé à Reynosa en battant les buissons.

24. ATHOUS NIGRICORNIS C. Bris. — Long. 8 à 9 1/3 mill.

Niger subnitidus, longius sat dense griseo-pubescens ; antennis nigris, articulo tertio secundo longiore, vix quarto breviore; thorace longiore, antice parum augustato, subtiliter denseque punctato, postice obsolete canaliculato, angulis posticis obtusis; elytris brunneo-nigris vel ferrugineo-brunneis, sutura margineque ferrugineis, subtiliter punctato-striatis, interstitiis planis, punctulatis; pedibus nigricantibus.

Antennes, tête et corselet noirs, avec l'extrémité des angles postérieurs de celui-ci ferrugineux ; élytres d'un noir brunâtre ou d'un ferrugineux brunâtre avec la suture et le bord latéral plus clairs; tête transversale, lar-

gement mais peu profondément déprimée en devant, avec le bord antérieur subtronqué et relevé; couverte d'une ponctuation assez fine et serrée. Palpes d'un brun noirâtre avec l'extrémité de chaque article d'un ferrugineux obscur. Antennes noires, atteignant à la partie postérieure de l'écusson, 2e article à peu près de 1/3 plus long que large, 3e article environ de 1/3 plus long que le 2e, obconique, le 4e à peine plus long que le 3e mais beaucoup plus large que lui, le 10e oblong, deux fois à peine plus long que large. Corselet beaucoup plus long que large, un peu rétréci en avant et légèrement sinué sur les côtés avant les angles postérieurs, légèrement bisinué au bord antérieur avec les angles légèrement saillants, latéralement légèrement arrondi dans le milieu de ses côtés, angles postérieurs obtus peu saillants, angles postérieurs peu saillants, obtus; surface couverte d'une ponctuation assez fine et serrée, avec un sillon longitudinal obsolète au devant de l'écusson. Écusson petit, convexe et rugueux.

Élytres un peu plus larges que le corselet, un peu plus de deux fois plus longues que lui, légèrement élargies après leur milieu, finement striées, les stries avec des points petits, oblongs et rapprochés. Dessous du corps noir, à ponctuation fine et assez serrée, repli du corselet ponctué comme la surface de celui-ci, bord antérieur relevé du prosternum d'un ferrugineux assez clair; bord postérieur du dernier segment abdominal ferrugineux. Pattes noires avec les genoux, une plus ou moins grande partie des tibias et les tarses d'un ferrugineux plus ou moins obscur. Tarses à peu près de la longueur des tibias, 1er article aussi long que les trois suivants réunis; 3e article échancré, presque de moitié plus court que le précédent, le 4e petit et très-étroit, emboité dans le précédent.

Cette espèce vient se placer à côté du *vittatus;* elle s'en distingue par sa tête plus fortement déprimée à bord antérieur plus relevé, ses palpes et ses antennes plus obscures, celle-ci à 2e article plus petit que le 3e, son corselet un peu plus étroit et le dessous du corps ainsi que les pattes plus obscurs.

Plusieurs mâles trouvés à Reynosa en battant des buissons.

25. ATHOUS LATERALIS C. Bris. — Long. 10 1/2 à 11 mill.

Niger, parum nitidus, griseo-pubescens; antennis brunneo-ferrugineis, articulis tribus primis nigris, articulo tertio, secundo longiore, quarto breviore; thorace subtiliter punctulato, angulis posticis obtusis non carinatis;

elytris punctato-striatis, interstitiis subplanis, punctulatis, sutura margineque rufescentibus; pedibus testaceo brunneis, femoribus obscurioribus.

D'un noir peu brillant, brunâtre sur les élytres, avec la suture, le bord latéral très-étroitement et le repli d'un testacé ferrugineux. Tête transversale, convexe sur le front, largement et assez profondément impressionnée en avant, bord antérieur tronqué dans son milieu et coupé obliquement de chaque côté. Yeux arrondis, modérément saillants. Palpes d'un ferrugineux un peu obscur. Antennes brunâtres avec les trois premiers articles noirâtres atteignant à peine au delà du premier quart de la longueur des élytres, 2e article à peine de moitié plus court que le 3e, celui-ci à peine plus court, mais plus étroit que le 4e, le 10e oblong, environ 2 fois 1/2 plus long que large. Corselet un peu plus long que large, légèrement bisinué au sommet, les angles antérieurs pas sensiblement saillants, non ou à peine rétréci en avant, latéralement très-légèrement arrondi vers le milieu, angles postérieurs courts, obtus, non divariqués, surmontés à leur extrémité d'une très-petite dent; surface finement et densément ponctuée, avec une légère dépression vers les angles postérieurs et obsolètement canaliculée longitudinalement dans son milieu. Écusson petit et ponctué. Élytres un peu plus larges que le corselet, un peu élargies vers les 2/3 de leur longueur, un peu aigument arrondies ensemble à leur extrémité, striées, les stries avec des points fins oblongs rapprochés, intervalles plans, pointillés. Dessous du corps d'un noir brunâtre avec le bord postérieur des segments addominaux ferrugineux, densément et finement ponctué, repli du corselet couvert de points serrés et assez forts, ombiliqués. Pattes d'un testacé brunâtre avec les cuisses plus obscures. Tarses de la longueur des tibias; 1er article presque égal en longueur aux trois suivants, le 3e intermédiaire comme longueur entre le 2e et le 4e; celui-ci oblong.

Cette espèce vient se placer à côté du *circumductus*; elle s'en distingue par sa coloration plus obscure, sa forme un peu moins large, ses antennes plus claires vers leur extrémité, à 2e article un peu plus long, son corselet à angles antérieurs moins saillants, et ses segments abdominaux bordés de ferrugineux plus clair.

Trouvé dans les environs de Madrid en battant les buissons.

26. ATHOUS TENUIS C. Bris. — Long. 8 1/3 mill.

Elongatus, subparallelus, ferrugineus, pube concolore vestitus, pedibus elytrisque testaceis; antennis, articulo tertio, quarto minore, secundo lon-

giore; fronte late et profunde impresso, margine antice arcuata; thorace crebre punctato, obsolete canaliculato, angulis posticis obtusis; elytris elongatis, parallelis, apice singulatim rotundatis.

D'un ferrugineux rougeâtre avec les pattes et les élytres testacées, revêtu d'une fine pubescence concolore, couchée et peu serrée. Tête assez large, légèrement convexe sur le front, largement et profondément impressionnée en avant avec son bord antérieur arqué, un peu angulé en avant. Yeux arrondis, assez saillants. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, fortes, 1er article ovalaire, 2e court, obconique pas plus long que large, 3e subtriangulaire, élargi au sommet, deux fois plus long que le 2e, 4e oblong, un peu plus large que le précédent et de moitié plus long que lui, le 10e allongé trois fois au moins plus long que large.

Corselet un peu plus long que large, légèrement bisinué en avant, latéralement presque parallèle, angles postérieurs obtus non carénés, modérément saillants et très-légèrement recourbés en dehors; surface couverte de points enfoncés assez forts et très-serrés, avec un sillon longitudinal obsolète au milieu. Écusson oblong, rugueux, mat. Élytres un peu plus larges que le corselet, environ trois fois 1/2 plus longues que lui, peu convexes, parallèles, striées : les stries à points allongés et rapprochés; intervalles légèrement convexes, finement pointillés. Dessous du corps testacé avec le disque des derniers segments abdominaux brunâtre. Côtés du corselet ponctués comme le dessus. Métasternum à ponctuation écartée et abdomen à ponctuation plus fine et plus serrée. Pattes grêles. Tarses plus longs que les tibias, 1er article des postérieurs au moins aussi longs que les deux suivants réunis, le 2e et le 3e allongés, ce dernier à peine plus court que le 2e, le 4e allongé, étroit, à peine de moitié plus court que le précédent.

Cette espèce viendrait se placer près du *procerus*, elle s'en éloigne par son corselet, à côtés plus parallèles, à angles postérieurs moins divergents et non échancrés en dessus et par ses antennes à 3e article de moitié plus court que le 4e.

Un individu mâle pris aux environs de Madrid, en fauchant les herbes.

27. ATHOUS ELONGATUS C. Bris. — Long. 11 3/4 à 13 1/2 mill.

Elongatus, subparallelus, brunneo-ferrugineus, griseo-pubescens, antennis pedibusque testaceis; antennis articulo tertio secundo longiore,

quarto breviore; fronte impresso, antice angulato; thorace antice augustato, leviter canaliculato, dense punctato, angulis posticis, non carinatis, apice dentatis; elytris punctato-striatis, interstitiis angustis, convexiusculis, sutura margineque rufescentibus.

Allongé, étroit, d'un brun rougeâtre un peu plus foncé sur le corselet, avec les angles postérieurs du corselet, la suture et le bord latéral des élytres d'un rouge ferrugineux.

Tête large, légèrement convexe sur le front, déprimée en avant avec le bord antérieur anguleux, densément couverte de points enfoncés ombiliqués, assez forts et serrés; parties de la bouche d'un rouge ferrugineux. Palpes testacés. Antennes longues, atteignant presque la moitié de la longueur des élytres, assez fortes, 2e article court, un peu plus long que large, 3e obconique, élargi au sommet, plus de deux fois plus long que le 2e, le 4e oblong, large, environ de 1/3 plus long que le précédent, le 10e très-allongé, au moins quatre fois plus long que large. Yeux grands, arrondis, fortement proéminents. Corselet un peu plus long que large, coupé presque en ligne droite en avant, légèrement rétréci d'arrière en avant, côtés latéraux presque droits, jusque près de la base, angles postérieurs assez saillants, fortement courbés en dehors et très-aigus et précédés d'une petite échancrure; surface densément couverte de points enfoncés assez forts, plus gros et ombiliqués vers les côtés. Écusson petit, rugueux. Élytres presque parallèles, arrondies à leur extrémité, assez fortement striées, les stries à points oblongs et rapprochés, intervalles étroits légèrement convexes et pointillés, repli des élytres testacées avec les deux bords distincts jusqu'à l'extrémité. Dessous du corps d'un brun ferrugineux avec les segments abdominaux noirs, entièrement bordés de ferrugineux; repli du corselet couvert de gros points enfoncés, confluents et ombiliqués. Prosternum avec des points aussi forts, mais moins serrés. Métasternum à ponctuation plus fine et peu serrée. Pattes grêles, testacées, avec les cuisses un peu obscurcies. Tarses postérieurs beaucoup plus longs que les tibias, ceux-ci à 1er article au moins aussi long que les deux suivants réunis, le 3e de 1/3 plus court que le précédent, le 4e oblong et de moitié plus court que le 3e.

Très-voisin du *procerus;* s'en distingue par sa couleur plus obscure, sa taille moindre, ses antennes à 2e article beaucoup plus petit par rapport au 3e et par le repli des élytres dont les deux rebords restent distincts jusqu'à l'extrémité.

Deux individus mâles trouvés à Tolède, sous les pierres.

Cordoue, M. Perez Arcas.

28. PTINUS TIMIDUS C. Bris. — Long. 2 3/4 mill.

Oblongo ovatus, nigro-piceus; antennis pedibusque piceo-ferrugineis; thorace postice coarctato, quadrituberculato; elytris fortiter punctato-striatis, fascia antice abbreviata, punctisque duabus posticis albis; tibiis leviter dilatatis.

Tête arrondie, finement et rugueusement ponctuée, couverte d'une pubescence fauve assez serrée. Yeux arrondis, peu saillants. Antennes plus longues que les élytres, brunes. Corselet à peine plus large que la tête avec les yeux, convexe, rétréci en avant, fortement étranglé en arrière, arrondi sur les côtés, avec quatre faibles gibbosités placées transversalement; surface couverte d'une pubescence fauve peu serrée, réunie en fascicule sur les quatre gibbosités et formant ainsi une couronne, densément et fortement ponctué, granulé. Écusson à tomentosité blanchâtre et très-dense. Élytres ovales, à épaules arrondies, ponctuées-striées, les stries peu profondes, les points placés en séries, quadrangulaires, et d'égale force dans toute leur étendue, intervalles avec une série de points très-fins, écartés, avec de longs poils fauves dressés, disposés en séries longitudinales, et plusieurs taches, composés de squamules d'un blanc de craie, la première forme une petite bande transversale arquée, partant après l'épaule et aboutissant à la 3ª strie, la 2ᵉ petite, placée au 3/4 postérieur, s'étend de la 3ᵉ à la 5ᵉ strie, la 3ᵉ est placée un peu au-dessus de la 2ᵉ, s'étend de la 7ᵉ à la 8ᵉ strie. Dessous du corps de la couleur du dessus, couvert d'une pubescence fauve, couchée, assez serrée; tibias un peu élargis à leur sommet. Tarses assez épais.

Mâle inconnu.

Ressemble au *rufipes* femelle; s'en éloigne par ses élytres à stries de points plus forts et ne dimiuuant pas vers l'extrémité, à intervailes moins larges, par son corselet à gibbosité latérale moins saillante et par ses tibias moins grêles.

Trouvé auprès de Madrid en battant les buissons.

29. STENOSIS VILLOSA C. Bris. — Long. 5 à 6 1/3 mill.

Nigro-brunnea, dense pilosa; capite magno postice angustato, thoraceque elongato fortiter et dense punctato; elytris fortiter punctatis, striatis, punctis approximatis majoribus, interstitiis angustis, convexis.

Tête grande, oblongue, beaucoup plus large que le corselet, élargie en avant, avec deux fossettes oblongues entre les antennes, couverte de gros points enfoncés, confluents. Antennes fortes, atteignant presque la base du corselet, brunes, densément couvertes de poils raides et obscurs, 3e article presque deux fois plus long que le second, les suivants courts, arrondis. Corselet étroit, allongé, un peu plus étroit en arrière qu'en avant, quelquefois déprimé longitudinalement sur son disque ; couvert d'une ponctuation semblable à celle de la tête, et revêtu comme elle de longs poils jaunes un peu relevés et peu serrés. Écusson petit, linéaire. Élytres beaucoup plus larges que la tête, en ovale allongé, assez convexes, rétrécies à la base et au sommet ; à épaules un peu saillantes ; fortement ponctuées-striées, les points des stries gros et quadrangulaires, très-rapprochés; intervalles étroits un peu convexes, les latéraux subcostiformes, avec une série de points très-fins et écartés, d'où sort un long poil frisé en arrière. Dessous du corps à ponctuation assez forte et peu serrée. Métasternum â points plus gros, mais pas plus serrés.

Cette espèce, voisine de la *pubescens*, s'en distingue facilement par sa ponctuation plus forte et confluente sur la tête et le corselet, ses stries composées de points très-gros, à intervalles étroits et par sa pubescence redressée. Elle ressemble à l'*angusticollis* par la force de ses stries, mais elle s'en éloigne par sa pubescence et par la forme bien plus large de sa tête.

Commune aux environs de l'Escorial, sous les pierres.

30. Crypticus Kraatzii C. Bris. — Long. 3 1/3 à 4 mill.

Oblongo-ovatus, convexus, niger valde nitidus et subæneus; capite thoraceque subtiliter et dense punctulatis; elytris dense punctatis, obsolete striolato punctatis; antennis pedibusque ferrugineis, femoribus obscurioribus.

Corps d'un noir très-brillant avec un très-léger reflet bronzé, presque glabre sur la tête et le corselet ; de chaque point des élytres sort un petit poil très-court et très-fin, cendré et qu'on ne voit qu'à une forte loupe.

Tête transversale peu convexe, avec une légère dépression transversale dans son milieu, couverte d'une ponctuation fine et serrée, avec une petite tache ferrugineuse de chaque côté, au-dessus de la base des antennes. Antennes atteignant la base du corselet, un peu épaissies vers le

sommet, les deux premiers articles petits, oblongs, subégaux, le 3e de moitié plus long que le 2e, les suivants peu à peu plus larges, le 10e obconique, à peine plus long que large, le dernier aussi large que long, tronqué obliquement à l'extrémité. Corselet transversal, un peu plus large à sa base que le corselet, tronqué presque droit en avant, échancré en arc en arrière, modérément arrondi sur les côtés en se rétrécissant régulièrement de la base au sommet, angles postérieurs saillants en arrière, aigus et embrassant les élytres à leur base; surface couverte d'une ponctuation fine et serrée, avec le bord postérieur d'un ferrugineux transparent. Écusson triangulaire avec quelques points épars, très-fins. Élytres de la largeur du corselet à leur base, plus de deux fois plus longues que le corselet, peu à peu rétrécies de la base au sommet; surface couverte d'une ponctuation fine et assez serrée, avec trois ou quatre légères stries dorsales, ponctuées un peu plus fortement que les intervalles. Dessous du corps densément et fortement ponctué. Hanches antérieures et pattes d'un rouge ferrugineux; tibias terminés intérieurement par deux longues épines un peu inégales.

Cette espèce est très-voisine du *pusillus* de Rosenh. Elle s'en distingue facilement par sa taille plus petite, ses antennes plus courtes et plus épaissies au sommet, et par sa ponctuation générale plus forte et plus serrée.

J'ai dédié cette espèce à mon ami M. le Dr Kraatz.

Se trouve à l'Escorial sous les pierres.

31. ANASPIS NIGRIPES C. Bris. — Long. 2 1/2 à 3 1/2 mill.

Elongata, convexa, nigra nitida, subtiliter et dense griseo pubescens, antennarum palpisque basi testaceis; thorace transverso, lateribus rotundato, angulis posticis obtusiusculis, subtilissime densissimeque punctulato-rugulosis; elytris elongatis, subtilissime denseque transversim strigosis.

D'un noir brillant, assez convexe, revêtu d'une pubescence couchée, courte, très-fine, serrée et grise. Tête assez large, convexe, très-densément et subtilement pointillée. Labre d'un ferrugineux obscur. Palpes d'un testacé plus ou moins clair, avec l'article terminal noirâtre. Antennes noires, avec les trois premiers articles et souvent la base du 4e testacés, souvent le premier est rembruni en dessus; beaucoup plus longues que la tête et

le corselet, à peine un peu plus épaisses vers le sommet; 1er article subovalaire, subégal au 2e, 3e allongé, presque deux fois plus long que le précédent, les articles suivants contigus et oblongs, 10e environ de 1/4 plus long que large chez la femelle et de 1/3 chez le mâle, le dernier subovalaire un peu plus long que le précédent. Corselet transversal, fortement convexe, tronqué en avant, très-légèrement bisinué en arrière, assez fortement rétréci antérieurement, légèrement en arrière, assez fortement arrondi sur les côtés avec sa plus grande largeur après le milieu, angles postérieurs un peu obtus, plus ou moins émoussés au sommet; surface couverte d'une ponctuation un peu ruguleuse, très-fine et très-serrée. Écusson en arc en arrière, très-finement pointillé, ruguleux. Élytres à leur base un peu plus étroites que le corselet, un peu élargies vers la moitié de leur longueur, rétrécies vers leur extrémité, chaque élytre aigument arrondie à son sommet; surface couverte de petites lignes transversales un peu onduleuses, très-fines et serrées. Dessous du corps très-subtilement et très-densément pointillé et finement pubescent. Pattes noires, assez longues; épines des tibias ferrugineuses.

Mâle : Antennes un peu plus longues que chez la femelle, 3e segment abdominal triangulairement avancé dans son milieu, avec une petite échancrure en arc dans le milieu de son bord postérieur et donnant naissance à chaque extrémité de cette échancrure à un appendice cilié linéaire et courbé en dessous, et dépassant le 5e segment; 4e segment échancré de même avec deux appendices très-courts et peu visibles; le 5e déprimé, bilobé et cilié à son extrémité. Tarses antérieurs à peine dilatés.

Femelle : Segments abdominaux sans appendices, le 5e terminé en ogive à son extrémité.

Cette espèce se rapproche de la *forcipata;* elle s'en distingue facilement par la coloration obscure de ses pattes et de sa bouche, par son corselet à convexité beaucoup plus forte, à sinuosité basilaire beaucoup plus faible et par ses élytres un peu plus longues et plus parallèles, ses antennes à articles allongés. Elle s'éloigne des *A. pyrenæa, rufilabris* et *monilicornis.*

Environs de Reynosa, en battant les buissons.

32. Bruchus uniformis C. Bris. — Long. 2 1/2 mill., sans le rostre.

Ovalis, niger, tribus primis articulis antennarum subtus, nonnunquam quarto etiam in fæmina, ferrugineis, pube cinerea, sæpe nonnullis maculis

brunnescentibus, obsoletis variegata, super et subtus dense vestitus; elytris tenuiter striatis; femoribus posticis subtilissime dentatis.

Tête convexe sur le front, avec une élévation longitudinale caréniforme entre les yeux, couverte d'une ponctuation fine et très-serrée; à yeux saillants, profondément échancrés; revêtue d'une pubescence grise fine et serrée. Palpes noirs. Antennes noires avec les trois premiers articles ferrugineux en dessous, chez le male les 2e et 3e articles très-petits subégaux, un peu plus larges que longs, les suivants larges, assez fortement dentés au côté interne, le 3e subtriangulaire, plus long que les deux précédents réunis, le 10e à peine plus long que le 3e est un peu plus long que large; chez la femelle les 2 et 3e articles sont aussi longs que larges; le 4e est un peu plus épais, mais pas plus que le 3e; les suivants sont larges, légèrement dentés en scie au côté interne; le 10e est presque plus large que long.

Corselet conique, presque deux fois plus étroit au sommet qu'à la base, tronqué droit en avant, bisinué en arrière, avec le lobe intermédiaire large et tronqué, côtés obliques avec un léger arrondissement dans son milieu; couvert de points enfoncés assez forts et serrés. Écusson petit, à squamosité blanchâtre. Élytres un peu plus larges que le corselet à leur base, à épaules arrondies à peine saillantes, finement striées, les stries très-obsolètement ponctuées, intervalles finement et transversalement ruguleux. Pattes noires finement rugueuses; cuisses postérieures avec une très-petite dent en dessous.

Chez le mâle le dernier segment abdominal est bisinué au sommet et très-étroit dans son milieu; chez la femelle ce segment est arrondi au sommet et présente sa plus grande largeur au milieu.

Cette espèce ressemble à l'*obscuripes*; elle s'en distingue par sa taille plus petite, sa pubescence et ses stries plus fines, par ses antennes à 3e article bien plus petit et par ses pattes plus grêles.

Trouvé à Aranjuez et auprès de Madrid en fauchant les herbes; se reprend en France à Aix, en Provence.

33. APION PUTONII C. Bris. — Long. 1 1/3 à 1 3/4 mill., sans le rostre.

Breviter ovatus, niger, squamositate subtili, parum densa, cinereo-brunnescente vestitus; pedibus testaceis, femorum basi tarsisque nigricantibus; thorace subconico; elytris brevissime ovatis, singulo fascia recta albicante, fortiter striato-punctatis, interstitiis angustis.

Tête à ponctuation fine et assez serrée. Yeux grands et saillants. Rostre cylindrique armé à la base d'une petite dilatation triangulaire, chez le mâle à ponctuation très-fine et écartée, à peine de la longueur du corselet; chez la femelle presque lisse, beaucoup plus long que le corselet, glabre, noir ou d'un noir brunâtre. Antennes d'un jaune ferrugineux, de la longueur du rostre, chez le mâle 1er article oblong, 2e ovalaire à peu près de 1/3 plus long que le premier, les suivants très-petits subégaux; chez la femelle, les deux premiers articles sont de moitié plus longs que chez le mâle. Corselet un peu plus large que long, coupé droit en avant et en arrière, assez fortement rétréci en avant à partir du milieu des bords latéraux, légèrement arrondi sur le milieu des côtés, presque droit ensuite jusqu'à la base ; surface couverte d'une ponctuation assez forte et assez dense; revêtu d'une squamosité fine et peu serrée, blanchâtre, sur les côtés latéraux, et légèrement brunâtre sur le disque, avec un court sillon longitudinal distinct devant l'écusson. Écusson très-petit, sillonné. Élytres courtement ovalaires, très-convexes, à épaules légèrement saillantes, obtusément arrondies; fortement ponctuées-striées; intervalles finement rugueux, n'ayant pas deux fois la largeur des stries; revêtues de petites squamules étroites et peu serrées, d'un cendré brunâtre, avec une large bande longitudinale de squamosité blanchâtre, qui s'étend sur les 3-5 intervalles et un peu sur toute la base, avec une petite tache de squamosité semblable sous l'écusson ; souvent les neuf et dixième intervalles sont aussi revêtus d'une pareille squamosité. Dessous du corps couvert d'une squamosité blanchâtre peu dense. Pattes d'un jaune testacé, avec les hanches, les trochanters, la base des cuisses et les tarses noirâtres, chez le mâle ; les pattes sont fortes et courtes; chez la femelle, elles sont beaucoup plus longues et plus grêles. Crochets des tarses finement dentés à la base.

Cette espèce, très-semblable au *genistæ,* s'en distingue par sa taille plus petite, son écusson sillonné, ses élytres plus courtes, et par les intervalles de ses stries beaucoup plus étroits.

J'ai dédié cette jolie espèce à mon ami M. le Dr Puton.

Parc de l'Escorial, sur les genêts.

34. Cneorhinus Graellsii C. Bris. — Long 7 à 11 mill., sans le rostre.

Oblongo-ovatus, niger, squamulis rotundatis, fuscis, leviter subcupreis, densissime vestitus; thorace lateribus leviter rotundato, lineis duabus longitudinalibus albidis; elytris ovalibus, late lateraliter albicantibus; ultimo segmento abdominali acute ogivali.

Tête large, convexe sur le front, déprimée transversalement entre les yeux, avec un point enfoncé très-petit dans son milieu. Rostre de moitié plus long que la tête avec une petite carène longitudinale dans son milieu qui n'atteint pas le sommet du rostre, et de chaque côté déprimé longitudinalement. Antennes comme chez le *pyriformis*. Corselet presque aussi long que large, subcylindrique, légèrement mais régulièrement arrondi sur les côtés, un peu plus rétréci au sommet qu'à la base, très-densement couvert de squamules arrondies, blanchâtres, à légers reflets cuivreux, avec trois lignes longitudales obscures, l'une au milieu, les deux autres de chaque côté, et présentant au milieu de sa partie antérieure une légère ligne élevée, suivie d'une dépression longitudinale. Élytres ovales, arrondies aux épaules et non coupées obliquement comme chez le *pyriformis*, assez planes sur le dos, assez fortement striées-ponctuées, les points des stries arrondis et ocellés; très-densément revêtues de squamules arrondies, brunâtres à reflets un peu cuivreux, et présentant sur les stries de petites taches placées en séries, d'un blanchâtre à reflets cuivreux, et de chaque côté avec une très-large bande blanchâtre à reflets légèrement cuivreux, s'étendant jusqu'à la 6ᵉ strie, et remontant à peu près jusqu'à la 7ᵉ vers les 2/3 postérieurs; tout le dessus des élytres et le dessous du corps sont couverts de petites squamules piliformes assez épaisses, blanchâtres et bien visibles.

Tout le dessous du corps est très-densément couvert de squamules rondes blanchâtres, à légers reflets verdâtres ou cuivreux. Pattes comme chez le *pyriformis*, mais plus distinctement pubescentes. Dernier segment abdominal terminé en ogive aiguë.

Mâle inconnu.

Cette espèce a été le plus souvent confondue avec le mâle du *pyriformis*; elle s'en distingue facilement cependant par sa taille souvent plus grande, par son corselet plus régulièrement arrondi sur les côtés, plus distinctement rétréci à la base et ne présentant d'impressions distinctes que vers ses côtés, par ses élytres non coupées obliquement aux épaules et à bande latérale bien plus tranchée, et par son dernier segment abdominal d'une forme toute différente.

Le *lateralis* de Graëlls est bien plus petit et la bande latérale de ses élytres est d'un beau vert.

Cette espèce paraît commune dans le parc de l'Escorial; on la trouve en battant les buissons de chêne et de genêts.

J'ai dédié cette espèce à M. le Dʳ Graëlls, de Madrid.

35. Cneorhinus Baulnyi C. Bris. — Long. 4 à 5 mill., sans le rostre.

Ovatus, niger, squamulis argenteo-albidis densissime tectus; antennarum basi ferrugineis; thorace fuscescente trilineato, antice mediocriter angustato; elytris ventricosis, tenuiter punctato-striatis; articulis funiculi 3-7 *transversis.*

Tête transversale, légèrement convexe sur le front avec un sillon transversal entre les yeux et un petit point enfoncé au milieu, très-densément couverte de squamules arrondies d'un blanchâtre argenté mêlées de petites squamules très-étroites, piliformes, de même couleur. Rostre plus étroit que la tête, de moitié plus long que celle-ci ; avec une petite carène longitudinale peu sensible ; dans son milieu et de chaque côté une légère dépression longitudinale, squameux comme la tête. Yeux très-saillants. Antennes noirâtres; scape d'un ferrugineux obscur; 2e article du funicule de moitié plus court que le premier, les suivants transversaux. Corselet plus large que long, assez rétréci en avant, très-peu en arrière, légèrement arrondi sur les côtés, presque droit latéralement dans sa seconde moitié; surface très-densément couverte de squamules arrondies brunes, avec deux bandes longitudinales d'un blanchâtre argenté, le tout mélangé de petites squamules piliformes très-fines; dans le milieu on remarque une petite ligne longitudinale élevée. Élytres rondes chez la femelle, un peu plus allongées chez le mâle; convexes, finement striées-ponctuées, très-densément couvertes de petites squamules arrondies d'un blanchâtre argenté, quelquefois maculées de taches indistinctes, légèrement brunâtres ; on remarque à la loupe de petites squamules très-étroites, peu visibles, répandues sur les intervalles.

Dessous du corps très-densément revêtu de squamules arrondies, blanchâtres. Pattes assez fortes, squameuses et pubescentes comme chez le *geminatus.*

Cette espèce est très-voisine de l'*exaratus ;* elle s'en distingue par sa taille bien plus petite, son aspect luisant, son rostre moins large, son corselet moins fortement rétréci en avant et ses antennes plus obscures, à articles du funicule plus courts et transversaux.

Trouvé à l'Escorial et aux environs de Madrid.

J'ai dédié cette espèce à M. Ogier de Baulny, un de mes bons compagnons de voyage en Espagne.

36. CLEONUS PIOCHARDI C. Bris. — Long. 9 1/2 mill., sans le rostre.

Oblongus, niger, tomentositate tenuissima et sparsa, fusco-cinerea, plus minusve ferruginea vestitus; rostro carinato; thorace antice angustato, grosse excavato-punctato; elytris leviter striatis, striis fortiter punctatis, singulo, maculis albidis duas series longitudinales efficientibus.

Tête large, convexe, avec un petit sillon entre les yeux, couverte d'une ponctuation rugueuse, formé de points de deux grosseurs; revêtue d'une tomentosité peu dense, d'un gris-ferrugineux.

Rostre fort, à peine plus long que la moitié du corselet, non dilaté à l'extrémité, tricaréné, la carène médiane la plus saillante et bifide dans sa moitié postérieure, légèrement sillonné entre les carènes; couvert d'une tomentosité d'un gris ferrugineux autour des yeux et dans les sillons. Antennes assez courtes: premier article du funicule allongé, 2e article presque deux fois plus court que le premier, à peine plus long que le 3e, les 6e et 7e transversaux. Corselet aussi long que large, fort rétréci au sommet, non rétréci à la base, presque droit dans les 2/3 postérieurs de ses côtés, bisinué à la base, échancré au bord antérieur vers les yeux; surface rugueuse, couverte de gros points enfoncés assez serrés, avec leurs intervalles finement pointillés et de plus un court sillon longitudinal dans son milieu, à la base et au sommet; surface couverte d'une tomentosité éparse, d'un cendré ferrugineux; les côtés latéraux et une petite tache allongée de chaque côté du sillon antérieur sont revêtus d'une tomentosité dense et blanchâtre. Élytres un peu plus larges que le corselet, subovalaires, déprimées transversalement derrière le bord antérieur qui est un peu relevé, coupées un peu obliquement aux épaules de chaque côté, puis presque parallèles jusqu'aux 2/3 postérieurs; surface légèrement striée, excepté la strie suturale qui est bien marquée, les stries fortement ponctuées, surtout les dorsales; revêtue d'une tomentosité très-fine, d'un cendré obscur, avec huit taches d'une tomentosité épaisse et blanchâtre sur chaque élytre : ces taches forment deux lignes longitudinales sur chaque élytre, la première s'étend sur les 2e-4e intervalles, la 2e s'étend sur les 8e-9e intervalles.

Dessous du corps et pattes couverts d'une tomentosité serrée, d'un cendré plus ou moins ferrugineux; premiers segments de l'abdomen marqués de nombreuses petites taches noires, ne se détachant pas très-nettement du fond.

Cette espèce rappelle assez le *marmoratus;* elle s'en distingue facilement par son corselet et ses élytres non tuberculés, sa forme plus parallèle, ses élytres striées à taches autrement disposées.

Trouvé à l'Escorial par M. le D[r] Marmottan et M. Piochard de la Brûlerie.

J'ai dédié cette espèce, comme souvenir de voyage. à M. Piochard de la Brûlerie, un de nos plus zélés explorateurs.

37. Cleonus Marmottani C. Bris. — Long. 15 à 17 mill., sans le rostre.

Oblongo-ovatus, niger, tomentositate parum densa, cinereo-lutescente, parum densa, tectus; rostro bicarinato, subtrisulcato; thorace antice angustato, rugoso punctato, sparse verrucoso; elytris leviter striatis, striis fortiter punctatis, interstitiis subtiliter rugulosis.

Tête transversale, convexe sur le front, plus plane entre les yeux, à ponctuation fine et serrée; entre les yeux les points sont plus espacés. Rostre égal aux 2/3 du corselet, fort, un peu dilaté vers l'extrémité, rugueusement ponctué, avec deux carènes longitudinales remontant entre les yeux et aboutissant à l'extrémité du rostre; entre ces carènes et de chaque côté le rostre est légèrement sillonné, autour des yeux et dans les sillons avec une tomentosité d'un gris jaunâtre. Antennes assez grêles: premier article du funicule allongé, le 2[e] de moitié plus court que lui, le 3[e] un peu plus large que long, presque deux fois plus court que le deuxième; la massue est allongée et formée des cinq derniers articles. Corselet un peu plus long que large, fortement rétréci en avant, à peine en arrière, légèrement arrondi après le rétrécissement antérieur, presque droit sur les côtés dans sa seconde moitié, bisinué à la base et au sommet; surface couverte de point enfoncés médiocres réunis le plus souvent par des rugosités mêlées de points plus fins dans les intervalles; on aperçoit de plus une douzaine de verrues lisses éparses sur la surface, parmi lesquelles on en distingue six qui forment deux séries longitudinales de trois de chaque côté du milieu; on remarque de plus un léger canal longitudinal au milieu, à la base et au sommet; surface couverte d'une tomentosité peu serrée d'un gris jaunâtre, plus dense vers le milieu et les côtés latéraux. Élytres ovalaires, un peu plus larges que le corselet, légèrement striées, mais les stries fortement ponctuées, intervalles finement rugueux; couvertes d'une tomentosité médiocrement serrée d'un gris jaunâtre,

inégale, un peu dense dans sa moitié postérieure; à la base du 3e intervalle on voit un calus presque lisse, bien sensible.

Dessous du corps revêtu d'une tomentosité un peu plus pâle que celle du dessus. Abdomen impressionné longitudinalement sur les deux premiers segments: ceux-ci avec une série transversale de six gros points nus brillants, les suivants avec une pareille série de points plus petits. Pattes pointillées et rugueuses, inégalement tomenteuses et paraissant alors vaguement ponctuées de noires; tous les tibias armés d'un crochet très-fort aux quatre pattes antérieures, plus faibles aux pattes postérieures.

Cette espèce, qui présente à peu près la forme et la taille de l'*ocularis*, est très-remarquable par la sculpture de son corselet; on ne peut la confondre avec aucune autre espèce.

Trouvé à Aranjuez par M. le Dr Marmottan et moi.

Je dédie cette magnifique esqèce à mon excellent ami le docteur Marmottan, un des plus charmants compagnons de voyage qu'on puisse trouver.

38. METALLITES PUNCTULATUS C. Bris. — Long. 4 à 4 1/2 mill.

Oblongus, niger nitidus, squamulis minutis rotundatis cinereo-brunneis dense vestitus; antennis pedibusque ferrugineis, femoribus obscurioribus; thorace convexo, lateribus rotundato, dense punctato; elytris ovatis, punctato-striatis; femoribus muticis..

Oblong, d'un noir brillant, densément couvert de petites squamules arrondies d'un gris brunâtre avec quelques petites soies éparses sur la partie postérieure des élytres.

Tête subquadrangulaire, déprimée entre les yeux, à ponctuation très-dense et bien marquée. Rostre un peu plus court que la tête, plus étroit que celle-ci, longitudinalement déprimé dans son milieu, transversalement déprimé et échancré en arc à son extrémité, ponctué comme la tête. Yeux arrondis, peu saillants. Antennes ferrugineuses avec la massue plus obscure; scape dépassant le bord postérieur des yeux, arqué; 1er article du funicule obconique, 2e plus étroit et plus de moitié plus court que le précédent, les suivants arrondis, peu à peu plus larges, le 7e légèrement transversal; massue ovale allongée, un peu plus longue que les quatre précédents articles réunis.

Corselet convexe, presque aussi long que large, tronqué en avant et en

arrière, à peine plus rétréci en avant qu'en arrière, assez arrondi sur les côtés; surface couverte d'une ponctuation serrée et bien marquée, souvent avec une ligne longitudinale lisse dans son milieu. Élytres ovalaires, un peu arrondies aux épaules, un peu plus larges chez la femelle que chez le mâle, un peu dilatées vers leurs 3/5 postérieurs et rétrécies vers l'extrémité qui est distinctement acuminée; surface assez convexe, ponctuée-striée, les stries assez fortement ponctuées, intervalles très-légèrement convexes, subtilement pointillés épars, les deux derniers sans squamosité. Dessous du corps revêtu d'une squamosité épaisse, cendrée. Abdomen à squamosité plus fine et moins serrée. Pattes fortes, ferrugineuses, avec les cuisses épaisses, plus ou moins obscurcies; crochets des tarses soudés à leur base.

Cette espèce vient se placer à côté de l'*Homapterus subnudus* Fairm.; elle s'en distingue facilement par sa squamosité plus épaisse et plus dense, sa ponctuation bien plus fine, ses stries beaucoup moins fortement ponctuées et par ses antennes à 2e et 3e articles du funicule plus courts et plus épais.

Pris à La Granja et à Reynosa dans les prairies alpestres.

39. Liosomus reynosæ C. Bris. — Long. 2 3/4 à 3 1/4 mill., sans le rostre.

Ovalis, niger nitidus, fere glaber; antennis, clava excepta, tarsisque ferrugineis; elytris brevibus, punctato-striatis; pectoris lateribus, mesosterno et metasterno squamositate lutescente dense tectus; femoribus subtiliter dentatis.

Tête arrondie, à ponctuation fine et assez serrée. Rostre fort, très-arqué; à peine de moitié plus long que la tête chez le mâle, à ponctuasion serrée et longitudinalement rugueux; chez la femelle il est deux fois plus long que la tête et un peu moins rugueux. Antennes assez fortes, ferrugineuses, à massue obscure; 2e article du funicule petit, à peine plus grand que le 3e; les suivants sont contigus, transversaux, peu à peu plus larges; massue petite, courtement ovalaire.

Corselet un peu plus large que long, assez fortement rétréci en avant; chez le mâle très-légèrement arrondi sur les côtés et à peine rétréci en arrière, chez la femelle, plus fortement arrondi sur les côtés et plus rétréci en arrière; couvert d'une ponctuation assez forte, médiocrement serrée : elle

est généralement plus fine et plus éparse au sommet, plus serrée et plus forte vers la base; quelquefois avec un petit espace longitudinal lisse. Écusson très-petit. Élytres plus larges que le corselet, courtement ovalaires, plus larges chez la femelle, échancrées en arc à la base; assez fortement ponctuées-striées, les points des stries arrondis et rapprochés, intervalles légèrement convexes chez le mâle, plans chez la femelle avec une série de points fins assez rapprochés. Dessous du corps couverts de points enfoncés assez forts et assez serrés, dernier segment abdominal à ponctuation assez fine et très-serrée, côtés de la poitrine, mésosternum et métasternum couverts de petites squamules arrondies, serrées et jaunâtres.

Pattes ponctuées, légèrement pubescentes, noires, extrémité des tibias et tarses d'un rouge ferrugineux, cuisses finement dentées.

Le mâle présente les deux premiers segments abdominaux longitudinalement déprimés; à la base du quatrième intervalle des stries, il ne présente qu'une échancrure peu visible du bord antérieur; chez la femelle, les segments abdominaux ne sont pas sensiblement déprimés et à la base du quatrième intervalle on aperçoit une petite échancrure profonde, bien visible.

Variété. Chez un individu femelle, les stries sont légères et les points de ces stries sont plus distants.

Se distingue de l'*ovatulus* par sa grande taille, ses stries généralement mieux marquées, les points en série de ses intervalles plus rapprochés, la ponctuation de sa poitrine et de son abdomen moins grosse et plus serrée et enfin par la tomentosité de son mésosternum.

Trouvé à Reynosa sur les pierres par M. Lethierry.

40. RHYTIRHINUS CAUDATUS C. Bris. — Long. 6 mill., sans le rostre.

Ovalis, niger, fuscescens, densissime squamosus; antennis et tarsis ferrugineis; thorace lateribus rotundato, canaliculato, quadrifoveolato, sparse punctato, indumento squamoso, cinereo-albido densissime tectus; elytris, humeris acutis, caudatim postice productis, punctato-striatis, interstitiis alternis carinatis, squamositate fusca tectis, fascia transversali, totoque apice cinereo-albidis.

Tête arrondie, convexe, très-densément revêtue de squamules arrondies luisantes, d'un jaune brunâtre.

Rostre épais un peu arqué dans son milieu avec un sillon longitudinal remontant entre les yeux, et de chaque côté avec un second sillon plus étroit et plus court, partant près des yeux : les intervalles de ces sillons sont relevés en forme de carène; surface densément revêtue de squamules arrondies d'un cendré jaunâtre au sommet et brunâtres à la base, avec de petites soies raides d'un jaune brillant, éparses, mais plus nombreuses et plus longues vers l'extrémité du rostre. Antennes d'un ferrugineux obscur ; funicule de sept articles, le 1er allongé, le 2e presque deux fois plus court que le premier, les quatre suivants subégaux, arrondis, le 7e transversal. Corselet plus large que long, fortement échancré antérieurement, avec les lobes oculaires saillants et très-arrondies, arqué à la base, modérément arrondi sur les côtés avec sa plus grande largeur avant le milieu, plus fortement rétréci à la base qu'au sommet; surface très-densément couverte d'une espèce d'enduit blanchâtre, composé de squamules arrondies très-condensées, au milieu de laquelle on aperçoit des points enfoncés peu marqués, et épars; de chaque point sort une soie blanchâtre et couchée. Écusson petit, squameux.

Élytres beaucoup plus larges que le corselet, presque en ligne droite sur le milieu des côtés; légèrement dilatées vers leur 2/3 postérieur, puis rapidement rétrécies jusqu'à l'extrémité qui est longuement acuminée ; ces deux pointes sont parallèles, mais distantes comme chez certains *Lixus;* la base des élytres est échancrée en arc avec ses angles saillants en avant; ponctuées striées, les points assez forts et peu rapprochés, suture surtout postérieurement et intervalles alternes relevés en carène, l'extrémité du 5e terminé en calus assez saillant; surface densément couverte de squamules arrondies, d'un brunâtre obscur, avec une bande transversale oblique située avant le milieu et dilatée sur les côtés, et tout le 1/3 postérieur revêtu d'une squamosité blanchâtre, et de plus avec de petites soies blanchâtres ou brunes, éparses et couchées, placées en serie dans les intervalles.

Dessous du corps squameux comme le corselet ; seulement cette squamosité est brunâtre sur le milieu des segments abdominaux; le dernier segment est presque glabre et largement déprimé; toute la surface est couverte de gros points enfoncés, écartés, plus petits sur les trois derniers segments de l'abdomen; de chacun de ces points sort une soie blanche et couchée. Pattes fortes, couvertes de petites squamules serrées blanchâtres, avec un anneau brunâtre au milieu des cuisses et des tibias : ceux-ci armés à leur extrémité interne d'un fort éperon. Tibias postérieurs un peu arqués en dehors.

Espèce très-remarquable et très-reconnaissable par la terminaison de ses élytres.

Trouvé à l'Escorial, sous les pierres, par M. Lethierry.

41. RHYTIRHINUS ESCORIALENSIS C. Bris — Long. 6 1/2 mill., sans le rostre.

Elongatus, ovalis, niger, fuscescens; antennis et tarsis ferrugineis; thorace longiore, canaliculato et quadrifoveotato, squamositate cinereo-lutescente dense tecto; elytris ovalibus, humeris acutis, punctato-striatis, interstitiis alternis carinatis, squamositate fusco-picea tectis, fascia transversa totoque apice albidis.

Tête arrondie, convexe, très-densément couverte de squamules arrondies d'un jaune brunâtre. Rostre assez épais, arqué, dilaté vers l'extrémité, avec un sillon longitudinal assez profond, remontant entre les yeux, et de chaque côté avec un second sillon plus étroit et plus léger ; les intervalles de ses sillons sont légèrement relevés en carène. Antennes d'un ferrugineux obscur; funicule de sept articles, le premier allongé, le 2e plus de moitié plus court que le premier et deux fois plus long que le 3e, les trois suivants arrondis, subégaux, le 7e plus large, transversal. Corselet aussi long que large, arqué à la base, échancré au sommet avec les lobes oculaires saillants et très-arrondis, plus fortement rétréci au sommet qu'à la base, modérément arrondi sur les côtés avant le milieu, presque droit sur les côtés dans son 1/3 postérieur; surface revêtue d'un enduit blanchâtre très-dense, avec une ponctuation écartée, indistincte et des soies blanches, éparses et couchées; au milieu avec un sillon longitudinal profond et de chaque côté avec un second sillon bien marqué occupant le 1/3 postérieur et précédé d'une fossette plus profonde et oblique occupant la partie antérieure de chaque côté. Écusson petit, squameux. Élytres ovalaires, un peu rétrécies à la base qui est échancrée en arc avec ses angles saillants en avant, presque en ligne droite sur les côtés, puis rétrécies dans leur dernier tiers, avec leur extrémité arrondie; ponctuées-striées, les points des stries assez forts et peu rapprochés, avec la suture surtout postérieurement et les intervalles alternes relevés en carène, l'extrémité du 5e terminée en arrière par un tubercule très-léger; revêtues de squamules arrondies et serrées d'un brun-obscur, avec une bande transversale oblique située avant le milieu et dilatée vers

les côtés, et tout le 1/3 postérieur des élytres à squamosité blanchâtre, et de plus avec des soies blanches ou brunes, éparses et couchées, placées en séries dans les intervalles.

Dessous du corps à squamosité semblable à celle du corselet, mais qui devient brunâtre sur presque tout l'abdomen, surface couverte de gros points enfoncés écartés, plus petits sur les trois derniers segments abdominaux; de tous ces points sort une soie blanchâtre et brunâtre couchée; les deux premiers segments de l'abdomen et le dernier sont fortement déprimés.

Pattes médiocrement fortes, couvertes de petites squamules serrées, blanchâtres avec un anneau brunâtre au milieu des cuisses et quelquefois des tibias; tous les tibias légèrement arqués en dehors et armés à leur extrémité interne d'un fort éperon.

Cette espèce, dont je ne connais que le mâle, se distingue du *caudatus*, dont il est très-voisin, par sa forme générale plus étroite, par l'extrémité de ses élytres arrondie et par le calus postérieur du 5e intervalle à peine sensible.

Serait-ce par hasard, malgré ces différences remarquables, le mâle du *caudatus?*

Trouvé à l'Escorial, sous les pierres.

42. RHYTIRHINUS INTERRUPTUS C. Bris. — Long. 2 3/4 à 3 1/3, mill., sans le rostre.

Ovalis, piceus, squamulis cinereis aut fuscescentibus densissime tectus; antennis pedibusque piceo-ferrugineis; thorace canaliculato et quadrifoveolato; elytris breviter ovatis humeris acutis, striato-punctatis, interstitiis alternis carinatis, quinto basi depresso, callo postice producto.

Tête arrondie, déprimée entre les yeux, densément couverte de squamules arrondies blanchâtres ou cendrées. Rostre assez épais, environ d'un 1/3 plus long que la tête, avec un sillon longitudinal profond dans son milieu, et de chaque côté un 2e sillon plus étroit et moins profond; densément revêtu de squamules semblables à celles de la tête, mais moins claires, avec quelques soies jaunes, éparses, plus nombreuses vers l'extrémité du bec. Antennes ferrugineuses, 2e article du funicule à peine plus court que le premier, les quatre suivants petits, arrondis, subégaux, le 7e plus large, transversal.

Corselet plus large que long, légèrement en arc à la base, échancré au sommet, les lobes oculaires saillants et très-arrondis, presque aussi rétréci en arrière qu'en avant, assez arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur un peu après le premier tiers, presque droit sur les côtés dans sa moitié postérieure au moins; dans son milieu avec un canal longitudinal profond qui n'atteint pas le bord antérieur, et qui souvent est interrompu dans son milieu, de plus de chaque côté de la base avec un deuxième canal longitudinal court et profond, précédé d'une fossette oblique profonde, située vers le bord antérieur de chaque côté; surface densément couverte de squamules cendrées ou brunâtres, avec quelques points enfoncés épars, souvent indistincts. Écusson très-petit. Élytres en ovale un peu court, échancrées à leur base avec l'angle des épaules fortement saillant en avant et en angle aigu ainsi que l'extrémité antérieure du 3e intervalle; ponctuées-striées, les points des stries arrondis, gros et plus ou moins rapprochés, avec la suture et les intervalles alternes relevés en carène, surtout postérieurement; l'extrémité du 5e intervalle est terminée en arrière par un calus saillant bien terminé, mais antérieurement cette carène disparaît complétement avec la base. Surface densément couverte de petites squamules arrondies d'un cendré obscur, brunâtres ou d'un brun obscur, avec une fascie transversale plus claire dans le milieu; cette fascie est souvent peu visible et même disparaît parfois.

Dessous du corps et pattes très-densément revêtus de squamules arrondies blanchâtres; cette squamosité devient brunâtre sur une partie de l'abdomen et à la partie médiane des cuisses.

Pattes médiocres; tibias terminés par un petit éperon.

Cette espèce est facile à déterminer à cause de sa petite taille et par la disparition de la carène du 5e intervalle avant la base.

Trouvé à l'Escorial et à La Granja sous les pierres.

43. RHYTIRHINUS VARIABILIS C. Bris. — Long. 4 1/2 mill., sans le rostre.

Ovato-oblongus in masculo, ovalis in fæmina, niger, fuscescens; antennis pedibusque ferrugineis; squamositate grisea plus minusve fuscescente, sæpe submetallica, dense vestitus; thorace postice angustato, fortiter et sat dense punctato; elytris punctato-striatis, striarum punctis grossis et sat approximatis, interstitiis alternis plus minusve costatis, nonnunquam fascia transversa, totoque extremo albidis.

Tête arrondie, convexe, très-densément couverte de squamules arrondies cendrées ou brunâtres, souvent avec quelques reflets cuivreux. Rostre assez épais, deux fois plus long que la tête, avec un sillon longitudinal au milieu et de chaque côté un deuxième sillon longitudinal plus faible, squameux comme la tête, avec quelques soies jaunes abondantes vers l'extrémité. Antennes ferrugineuses ; funicule à 2e article deux fois plus petit que le précédent, les quatre suivants arrondis subégaux, le 7e plus large, transversal. Corselet un peu plus large que long, légèrement arqué à la base, échancré au sommet avec les lobes oculaires très-arrondis, aussi étroit à la base qu'au sommet, légèrement arrondi vers les côtés latéraux, sa plus grande largeur avant le milieu; densément revêtu de squamules arrondies brunâtres ou d'un cendré brunâtre souvent avec un reflet cuivreux, profondément canaliculé longitudinalement dans son milieu, et de chaque côté avec un court canal longitudinal profond, précédé d'une fossette oblique profonde située près des angles antérieurs; surface rugueuse, assez densément couverte de gros points enfoncés. Élytres échancrées en arc à leur base, ovalaires, un peu plus courtes et plus larges chez la femelle ; l'angle des épaules est distinctement saillant en avant, plus légèrement et moins aigument chez les femelles; ponctuées-striées, les points des stries gros et assez rapprochés, avec les intervalles alternes relevés en côtes; ces côtes ne sont souvent bien distinctes qu'en arrière; 5e intervalle terminé postérieurement en un calus très-faible; surface revêtue densément de squamules d'un gris brunâtre ou d'un brun obscur avec la bande transversale ordinaire et toute l'extrémité des élytres d'un gris jaunâtre souvent à reflets cuivreux; ce dessus est souvent indistinct et disparaît même parfois complétement; dans les intervalles on remarque de petites soies couchées placées en séries longitudinales. Dessous du corps densément revêtu de squamules arrondies d'un cendré plus ou moins obscur, et de gros points enfoncés espacés ; de chacun de ces points sort une soie blanche couchée.

Pattes ferrugineuses, densément couvertes de petites squamules arrondies, blanchâtres, avec un anneau plus obscur au milieu des cuisses et des tibias; tous les tibias sont terminés par un petit éperon aigu.

Cette espèce varie beaucoup ; on rencontre des individus chez lesquels la ponctuation du corselet est à peine sensible, d'autres où les élytres présentent des côtes très-légères sur toute la moitié antérieure; quelquefois, mais plus rarement, le 5e intervalle est terminé en arrière par un fort calus bien saillant.

Cette espèce est très-voisine de l'*impressicollis ;* elle s'en distingue par

sa taille plus petite, son corselet plus rétréci à la base, à ponctuation plus forte et plus dense, par ses élytres à séries striales de points plus gros et plus profonds, à séries de soies plus grêles et non redressées et par ses pattes beaucoup plus grêles.

Trouvé à Aranjuez et à l'Escorial, sous les pierres (MM. Lethierry et de la Brûlerie).

44. RHYTIRHINUS BONVOULOIRII C. Bris. — Long. 3 1/2 à 4 1/2 mill., sans le rostre.

Brevissime ovalis, niger, fuscescens, squamositate cinerea aut cinereo-obscure fuscescente dense tectus; antennis tarsisque ferrugineis; thorace canaliculato et quadrifoveolato, lateribus rotundato; elytris thorace multo latioribus, medio lateraliter compressis, punctato-striatis, insterstitiis alternis reflexo-carinatis, fascia transversa totoque extremo cinereo-albidis; tibiis apice annulo sex ad octo spinarum instructis.

Tête convexe, avec une fossette bien marquée entre les yeux, très-densément couverte de squamules arrondies, d'un testacé jaunâtre un peu luisant, quelquefois à reflets cuivreux. Rostre épais, un peu plus long que la tête, arqué, sillonné longitudinalement dans son milieu; ce sillon atteignant souvent la fossette de la tête; densement couvert de squamules arrondies comme celles de la tête, et avec quelques soies jaunes, brillantes, surtout vers l'extrémité du bec. Antennes courtes, ferrugineuses; funicule de sept articles, les deux premiers allongés subégaux, les quatre suivants courts et arrondis, le 7e plus large, transversal; massue ovalaire. Corselet transversal, arqué à la base, échancré au sommet avec les lobes oculaires saillants et très-arrondis, aussi rétréci à la base et au sommet, assez fortement arrondi sur les côtés, sa plus grande largeur avant le milieu; surface très-densément revêtue de squamules arrrondies, testacées, ou d'un cendré-brunâtre à reflets cuivreux, avec de petites soies couchées, éparses et peu visibles, couverte de points enfoncés assez gros et écartés, avec un sillon longitudinal profond, et n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur, et de chaque côté de la base avec un 2e sillon, court et bien marqué, précédé d'une fossette oblique, profonde, occupant la partie antérieure de chaque côté. Élytres convexes, beaucoup plus larges que le corselet, courtement ovalaires, échancrées en arc à la base avec ses angles non saillants, un peu arrondis; un peu dilatées vers les épaules et après

leur milieu, rapidement rétrécies à leur extrémité qui est arrondie; ponctuées-striées, les points des stries assez forts et peu rapprochés, avec la suture postérieurement et les intervalles alternes relevés en carène, le 5e terminé en arrière en un calus très-léger; surface densément recouverte de squamules arrondies d'un cendré brunâtre plus ou moins foncé, souvent à reflets cuivreux, avec une bande transversale oblique située un peu avant le milieu et dilatée vers les côtés, et tout le 1/3 postérieur des élytres à squamosité blanchâtre ou jaunâtre; ces dessins sont souvent peu distincts; de plus on aperçoit quelques soies courtes et couchées placées en série dans les intervalles.

Dessous du corps et pattes couverts de squamules arrondies très-denses, d'un cendré jaunâtre, quelquefois à reflets cuivreux, couvert de gros points espacés; plus petits et plus serrés sur les trois derniers segments abdominaux; de chacun de ces points sort une petite soie couchée; tibias droits, terminés à leur sommet par six à huit petites épines ferrugineuses, les postérieurs arqués extérieurement; tarses courts.

Cette espèce est facile à reconnaître à sa forme massive et à la manière dont ses tibias sont terminés.

Trouvé à La Granja et à l'Escorial, sous les pierres (M. de la Brûlerie).

45. Larinus escorialensis C. Bris. — Long. 6 à 6 1/2 mill., sans le rostre.

Breviter ovatus, convexus, subtiliter griseo-pubescens, niger subopacus; rostro longiore, cylindrico, sat valido; thorace lato, antice fortiter angustato, subtiliter varioloso lateribus fortiter rotundato, utrinque luteo-vittato; elytris brevibus, substiliter punctato-striatis, cinereo tessellatis, nigris vel ferrugineis.

Brièvement ovalaire, entièrement d'un noir peu brillant ou d'un noir brunâtre avec les élytres d'un marron obscur, couvert d'une pubescence serrée, fine, cendrée ou cendrée jaunâtre répartie sur les élytres en petites taches assez vagues; chez les individus frais le corselet est, en outre, couvert d'une poussière ochracée assez dense; bord latéral du corselet avec une bande bien déterminée d'un jaune de soufre. Tête arrondie, convexe, à peine légèrement déprimée entre les yeux, à ponctuation fine et rugueuse; rostre subcylindrique long, arqué, presque de la longueur du corselet, à ponctuation serrée assez fine et rugueuse. Antennes obscures

avec le scape ferrugineux et la massue très-densément pubescente; les 2e et 3e articles du funicule subégaux, pas plus larges que longs, les suivants transversaux, peu à peu plus larges; massue ovalaire, égale en longueur aux cinq articles précédents. Corselet large, transversal, très-convexe, légèrement resserré en arrière du sommet qui est tronqué, fortement bisinué à la base, avec le lobe assez saillant et aigu, fortement rétréci d'arrière en avant où il est plus de deux fois plus étroit qu'en arrière, fortement arrondi sur les côtés, déprimé devant l'écusson; surface finement et très-densément variolée-rugueuse. Élytres très-courtement ovalaires, plus larges que le corselet, très-convexes, arrondies ensemble à leur extrémité, finement ponctuées-striées, les stries un peu plus fortement ponctuées vers la base, intervalles à ponctuation fine et rugueuse, avec une dépression transversale peu profonde de chaque côté à la base. Dessous du corps et pattes à ponctuation dense et rugueuse couvert d'une pubescence grise assez longue et assez serrée, mêlée d'un peu de poussière de rouille. Pattes noires; tarses d'un ferrugineux obscur.

Espèce très-voisine du *confinis;* s'en éloigne par son rostre moins long et beaucoup plus fort, son corselet plus fortement arrondi, plus fortement bisinué à sa base et par sa forme un peu plus massive et plus convexe.

46. Larinus Lethierryi C. Bris. — Long. 7 à 8 mill., sans le rostre.

Subovatus, convexus, niger, pube brevi cinereo, pulvereque rufo-ferrugineo dense obsitus; rostro valido, arcuato; antennis brevibus; thorace lato, antice angustato, lateribus parum rotundato, varioloso, utrinque luteo-vittato; elytris subtiliter punctato-striatis, apice rotundato.

Ovalaire, assez densément revêtu d'une pubescence courte et fine, et quand l'insecte est bien frais, densément couvert d'une poussière d'un rouge de rouille avec le bord interne des yeux et une bande latérale de chaque côté du corselet d'un jaune de soufre; tête arrondie, convexe, déprimée entre les yeux, densément pointillée et rugueuse. Rostre épais, plus court que le corselet, légèrement arqué, densément et rugueusement ponctué chez la femelle; le rostre est un peu plus long et plus étroit chez le mâle. Antennes d'un ferrugineux obscur, avec la massue noirâtre et très-densément pubescente; les deux premiers articles du funicule subégaux, aussi larges que longs, les suivants transversaux, peu à peu plus larges; massue ovale oblongue, presque égale en longueur aux six articles précé-

dents. Corselet plus large que long, subconique, légèrement resserré en arrière du sommet qui est tronqué, fortement bisinué à la base, avec le lobe médiaire bien saillant et aigu, rétréci d'arrière en avant, où il est presque deux fois plus étroit qu'à la base, côtés latéraux obliques, légèrement arrondis; surface à ponctuation variolée assez forte et très-dense, avec une légère dépression devant l'écusson, et quelquefois avec une trace de carène longitudinale. Élytres en ovale un peu court, plus larges que le corselet, légèrement dilatées après les épaules et après le milieu, arrondies ensemble à l'extrémité, légèrement déprimées à la base, à l'écusson et vers les épaules; finement striées, les stries assez fortement ponctuées à la base, légèrement au sommet, intervalles plans à ponctuation fine et ruguleuse. Dessous du corps à ponctuation dense et un peu rugueuse, revêtu d'une pubescence grise assez longue et serrée, mêlée chez les individus frais d'un peu de poussière de rouille. Pattes médiocres, noires; tarses d'un brun ferrugineux.

Le mâle présente une dépression large, longitudinale, qui s'étend sur les deux premiers segments abdominaux.

Cette espèce, voisine du *L. carlinæ*, s'en distingue par sa forme plus large, son aspect plus mat, sa convexité plus forte, son rostre un peu plus long et plus fort, la pubescence uniforme qui recouvre son corps et l'impression postérieure de chaque élytre moins forte.

J'ai dédié cette espèce à M. Lucien Lethierry en souvenir des nombreuses explorations que nous avons faites ensemble.

Trouvé par MM. le docteur Marmottan et Lucien Lethierry, sous des plantes basses au sommet des montagnes de l'Escorial.

47. Lixus puncticollis C. Bris. — Long. 5 1/2 à 6 mill.

Elongatus, parallelus, niger, pube cinereo adspersus; antennis basi tibiis tarsisque brunneo-ferrugineis; rostro cylindrico, confertim punctulato; thorace subcylindrico antice angustato crebre varioloso; elytris striato-punctatis, interstitiis angustis subtiliter rugulosis; femoribus muticis.

Allongé étroit, presque parallèle, revêtu d'une pubescence cendrée, courte, couchée et peu serrée.

Tête arrondie, convexe, avec une petite fossette entre les yeux, couverte d'une ponctuation fine et serrée; rostre cylindrique, arqué, plus court que

le corselet chez le mâle, aussi long que le corselet chez la femelle, un peu plus fort chez le mâle, deux fois plus étroit que la tête, et couvert d'une ponctuation fine et rugueuse; chez la femelle, presque glabre et plus finement pointillé. Antennes d'un brun noirâtre avec la base ferrugineuse; 1er article du funicule obconique, court, de moitié plus long que le suivant, celui-ci subcarré, le 7e légèrement transversal; massue en ovale allongée.

Corselet beaucoup plus large que la tête, assez fortement rétréci antérieurement, légèrement bisinué à la base, bord latéral arrondi légèrement avant le milieu, à peu près droit dans sa moitié postérieure; densément couvert de gros points enfoncés, confluents avec leurs intervalles, très-finement pointillés, devant l'écusson obsolétement sillonné.

Élytres à leur base pas plus larges que le corselet, très-légèrement élargies vers les 2/3 de leur longueur, et chaque élytre aigument arrondie au sommet; légèrement striées, les stries fortement ponctuées vers la base, assez finement vers le sommet, intervalles plans, étroits, finement ruguleux, avec une dépression transversale distincte près des épaules. Dessous du corps couvert d'une fine ponctuation serrée, mêlé de quelques points plus gros, revêtu d'une pubescence grise assez longue, plus épaisse vers la poitrine. Pattes assez fortes, densément ponctuées et couvertes d'une pubescence grise, peu serrée, noires, avec les genoux, les tibias et les tarses d'un brun ferrugineux.

Mâle : Tibias antérieurs avec une légère dilatation dentiforme au milieu de leur côté interne, suivie de quelques petites denticules. Cet insecte doit souvent être revêtu d'une poussière d'un rouge de rouille, à en juger par de légères traces.

Cette espèce rappelle en très-petit le *Lixus cribricollis*; il s'en distingue facilement par sa taille, sa forme plus parallèle, ses antennes à 2e article du funicule bien plus court, son corselet plus parallèle sur les côtés, à ponctuation moins forte, et par ses élytres à intervalles des stries bien plus étroits.

Trouvé aux environs d'Escorial en fauchant. Madrid (Lethierry).

48. LIXUS BREVIPES C. Bris. — Long. 6 à 6 1/3 mill., sans le rostre.

Oblongus, subparallelus, pube cinerea obsitus; rostro crassiusculo; thorace varioloso nigro trilineato, subparallelo, antice angustato; elytris sub-

tiliter striato-punctatis, apice subacuminatis, divergentibus; pedibus antennisque validis, his articulo tertio breviore.

Oblong, presque parallèle, couvert d'une pubescence cendrée un peu roussâtre; cette pubescence est très condensée sur les côtés du corselet où elle forme de chaque côté une bande bien limitée, et de chaque côté de la ligne médiane une seconde bande longitudinale, beaucoup moins marquée; sur les élytres cette pubescence est légèrement marquetée d'obscur. Tête large, arrondie, convexe, densément pointillée; rostre court, assez épais, deux fois moins large que la tête, de 1/3 plus long que celle-ci, avec une carène longitudinale qui n'atteint pas le sommet du rostre, mais qui remonte entre les yeux de chaque côté de cette carène; au niveau des yeux est une dépression oblongue bien visible; surface couverte d'une ponctuation serrée un peu rugueuse, plus fine vers l'extrémité, avec une pubescence un peu plus dense près des yeux. Yeux aigument arrondis en dessous, non saillants.

Antennes courtes et assez fortes, ferrugineuses; 1er article du funicule court, aussi large que long, 2e article plus court que le premier, un peu plus large que long, les suivants transversaux, peu à peu plus larges; les trois derniers formant une massue ovalaire presque aussi longue que le funicule. Corselet subcarré, à peu près aussi large que long, antérieurement tronqué avec les lobes oculaires peu saillants, postérieurement bisinué, latéralement rétréci au sommet, un peu arrondi avant le milieu, presque droit sur la moitié postérieure, couvert de points enfoncés assez forts et serrés avec leurs intervalles densément et finement pointillés et avec les traces d'une ligne longitudinale élevée dans le milieu, suivie d'une dépression scutellaire. Élytres à leur base à peine plus larges que le corselet, presque parallèles, à peu près deux fois et demie plus longues que le corselet, très-légèrement élargies vers leur 2/3 postérieur; chacune arrondie un peu plus aigument à leur extrémité où elles sont par conséquent très-légèrement divergentes; finement striées, les stries finement ponctuées vers l'extrémité, assez fortement vers la base, intervalles étroits, finement ruguleux; suture légèrement déprimée sous l'écusson. Dessous du corps densément ponctué, revêtu d'une pubescence assez longue, couchée, blanchâtre, mêlée d'une poussière de rouille vers les côtés de la poitrine et du corselet.

Pattes courtes et fortes, d'un brun noirâtre avec les tarses plus clairs, couvertes d'une ponctuation ruguleuse, serrée et pubescente; tibias courts, épais, denticulés intérieurement.

Cette espèce se rapproche des petits individus du *Myagri;* elle s'en dis-

tingue par sa taille bien plus petite, plus parallèle, son rostre un peu plus court, son corselet subparallèle, moins rétréci antérieurement et à ponctuation plus serrée, par les intervalles de ses stries plus étroites, par ses antennes plus courtes à articles basilaires du funicule beaucoup plus petits et par ses pattes plus courtes.

Nous avons, ainsi que M. Lethierry, trouvé cette espèce à l'Escorial.

49. LIXUS LATERALIS C. Bris. — Long. 6 1/2 mill., sans le rostre.

Oblongus, niger, pube brevi, depressa pulvereque ochracreo dense tectus; fronte non foveolato; rostro breviori valido, recto, carinato; thorace antice angustato, basi profunde bisinuato, dense varioloso-punctato, utrinque niveo-vittato; elytris subtiliter punctato-striatis, apice singulatim breviter acuminatis, leviter dehiscentibus, linea marginali nivea ornatis.

Entièrement couvert d'une pubescence cendrée et d'une poussière d'un jaune d'ocre foncé, très-dense, avec une bande latérale d'un blanc jaunâtre bien tranché, s'étendant le long du corselet et des élytres.

Tête convexe, densément ponctuée. Rostre assez court, de moitié plus long que la tête, deux fois plus étroit que celle-ci, droit, avec une carène longitudinale qui n'atteint pas le sommet du rostre et qui remonte entre les yeux, légèrement déprimé transversalement avant l'extrémité; surface densément ponctuée.

Antennes médiocres, ferrugineuses, avec la massue obscure; 1er article du funicule obconique environ de 1/3 plus long que large, 2e article oblong, presque de la longueur du précédent et deux fois plus long que le suivant, 4-8 transversaux, peu à peu plus larges; massue ovale oblongue, un peu plus courte que le funicule. Corselet un peu plus long que large, rétréci en avant, tronqué antérieurement avec les lobes oculaires peu saillants, fortement bisinué postérieurement avec le lobe médian, triangulaire, aigu, côtés très-légèrement arrondis dans son milieu avec des traces d'une ligne longitudinale élevée à la partie antérieure et suivie postérieurement d'un sillon assez large et peu profond; surface assez fortement ponctuée variolée. Élytres près de 2 fois 1/2 plus longues que le corselet, un peu plus larges que lui, un peu dilatées aux épaules et vers leur 2/3 postérieur, avec l'extérieur de chacune un peu aiguë, légèrement divergentes; surfaces striées, ponctuées finement, intervalles plans, étroits, ruguleux. Dessous du corps et pattes densément ponctués, densément re-

vêtus d'une pubescence cendrée assez longue, mêlés de poussière ocracée, surtout sur la poitrine et les côtés du corselet; pubescence de l'abdomen tachetée de noir. Pattes assez fortes, noires.

Cette espèce est voisine de l'*ochraceus*; elle s'en distingue par son rostre plus court et caréné, son corselet moins conique à lobe basilaire aigu, et par ses antennes ferrugineuses à la base.

J'ai pris cette espèce à Aranjuez.

50. Peritelus brevirostris C. Bris. — Long. 4 1/2 mill.

Oblongo-ovatus, niger, squamositate cinerea et brunnea variegata tectus; antennis tarsisque ferrugineis; thorace antice angustato, lateralibus rotundato, disco brunneo; elytris ovatis, postice rotundatis, obsolete striatis, seriatim setosis.

Tête large, légèrement convexe, densément revêtue ainsi que le bec de squamules arrondies, blanchâtres, un peu obscurcies sur le front et entre les yeux, et couvert de petites soies blanches redressées. Rostre de la longueur de la tête, légèrement déprimé avec un petit sillon longitudinal peu sensible, élargi au sommet et échancré triangulairement à son bord antérieur; scrobe établi sur la face supérieure du rostre, atteignant les yeux et le sommet, un peu courbé. Antennes ferrugineuses assez fortes; scape dépassant le bord antérieur du corselet, couvert ainsi que le funicule de petits poils raides; funicule de sept articles, les deux premiers obconiques, le deuxième au moins de moitié plus court que le premier, les suivants arrondis, subégaux; la massue petite, courtement ovalaire. Corselet un peu transversal, tronqué en avant, légèrement en arc en arrière, fortement rétréci antérieurement et légèrement en arrière, distinctement arrondi sur les côtés; très-densément revêtu de squamules arrondies, blanchâtres, au milieu avec une grande tache un peu plus obscure, qui est elle-même longitudinalement trilinée de brunâtre; surface couverte de petites soies raides, peu serrées, blanches et brunes. Écusson indistinct. Élytres ovalaires, plus larges que le corselet, échancrées en arc à leur base, postérieurement rapidement déclives; très-légèrement striées; intervalles plans avec une série de petites soies raides, blanches et brunes; surface très-densément revêtue de squamules arrondies, blanchâtres, avec de petites taches carrées, brunâtres, répandues çà et là en forme de damier.

Dessous du corps et pattes densément revêtus de squamules arrondies, blanchâtres, et de petites soies blanches mi-couchées; tibias et tarses ferrugineux, tibias terminés à leur extrémité interne par un fort crochet, et à leur extrémité externe, qui est un peu dilatée, par une série de soies épineuses testacées.

Cette espèce, remarquable par la brièveté de son rostre, vient se placer près de l'*astragali* dans le travail de M. Seidlitz. Elle se distinguerait de cette espèce par ses antennes moins grêles, à 3e article plus petit que le 2e, par son corselet plus fortement rétréci en avant qu'en arrière, par son rostre bien plus court et par sa taille moindre.

51. PLINTHUS PEREZII C. Bris. — Long. 7 à 8 mill., sans le rostre.

Ovato-elongatus, niger, leviter fuscescens, squamulis minutis tenuissimis vix visibilibus sparsisque; antennis fortioribus pedibusque rufo-brunneis; capite rostroque confertim et sat fortiter punctatis; thorace subovali confertim rugosoque punctato; elytris maculis squamosis cinereo-flavescentibus adspersis, interstitiis alternis carinato-elevatis, femoribus acute dentatis.

Tête arrondie, convexe, à ponctuation fine et serrée avec un petit point enfoncé dans son milieu, un peu au-dessus des yeux; rostre fort, droit chez le mâle, de la longueur des 2/3 du corselet; un peu arqué chez la femelle et un peu plus allongé; couvert, chez le mâle, de points enfoncés et de rugosités longitudinales, entre lesquelles on remarque des points plus fins; chez la femelle le rostre ne présente de rugosités longitudinales que vers les côtés. Antennes assez fortes; funicule de sept articles, le 2e près d'un tiers plus court que le premier, les suivants arrondis et transversaux, peu à peu plus larges. Corselet un peu plus long que large, assez distinctement arrondi sur les côtés, plus fortement rétréci au sommet qu'à la base, celle-ci légèrement arquée; couvert d'une ponctuation rugueuse et serrée, mêlée de points plus fins dans les intervalles; vers les côtés latéraux les points sont confluents et les rugosités plus fortes, au milieu avec une ligne longitudinale élevée et lisse. Élytres ovalaires, échancrées à leur base, épaules avancées, saillantes, stries ponctuées, les points des stries sont gros et peu rapprochés, avec la suture un peu élevée, surtout postérieurement et les intervalles alternes relevés en carène, le 8e est aussi légèrement caréniforme, tous les intervalles portent une rangée de petits

tubercules rapprochés; surface revêtue de petites squamules éparses, d'un gris-jaunâtre, condensées en taches plus ou moins nombreuses sur les intervalles non relevés en carène. Dessous du corps couvert d'une ponctuation assez forte, serrée et rugueuse. Abdomen à ponctuation assez forte et serrée sur le premier segment, plus fine et éparse sur les autres segments. Pattes comme chez le *nivalis*, mais avec la ponctuation de l'extrémité des cuisses et celle des tibias plus dense.

Le mâle est plus étroit que la femelle et son abdomen est assez fortement déprimé sur les deux premiers segments. Cette espèce est extrêmement voisine du *nivalis;* elle s'en distingue cependant par ses antennes plus épaisses, sa tête, son corselet et son rostre plus fortement et plus abondamment ponctués, par sa forme un peu plus allongée, son corselet plus arrondi sur les côtés et par ses élytres plus fortement squameuses.

Trouvé sur les montagnes des environs de Reynosa, sous les pierres.

J'ai dédié cette espèce à M. Perez Arcas pour le remercier de son bon accueil lors de notre séjour à Madrid.

52. Phyllobius squamosus C. Bris. — Long. 5 mill., sans le rostre.

Oblongus, niger, squamulis rotundatis viridi-argenteis tectus, pilisque erectis albidis adspersus; antennis crassiusculis pedibusque testaceis; rostro brevi; thorace transverso lateribus rotundato; femoribus leviter dentatis.

Insecte entièrement couvert de squamules serrées, arrondies, d'un beau vert, quelquefois légèrement doré sur le corselet, et revêtu de longs poils droits d'un cendré blanchâtre et peu serrés.

Tête assez large, déprimée entre les yeux, densément ponctuée; rostre de la longueur de la tête, plus étroit que celle-ci, ponctué comme la tête. Yeux arrondis, assez proéminents. Antennes de la longueur de la tête et du corselet; scape n'atteignant pas tout à fait le bord antérieur du corselet; les deux premiers articles du funicule oblongs, le 2e un peu plus long que le premier est subégal aux deux suivants réunis, le 3e est plus long que large, le 7e est aussi large que long; massue ovalaire, acuminée. Corselet assez convexe, tronqué à la base et au sommet, plus rétréci antérieurement que postérieurement, assez arrondi sur les côtés, avec sa plus grande largeur un peu avant le milieu, à ponctuation dense et rugueuse. Écusson arrondi, squameux. Élytres beaucoup plus larges que le corselet;

épaules rectangulaires, assez saillantes, mais arrondies à leur sommet, un peu élargies vers leur 2/3, et subacuminées à leur cxtrémité ; finement ponctuées-striées, intervalles plans légèrement ruguleux. Dessous du corps couvert de squamosités semblables au dessus ; abdomen revêtu de squamules étroites, piliformes et serrées, plus ou moins blanchâtres. Pattes testacées, pubescentes comme l'abdomen ; cuisses avec quelques squamules éparses, arrondies et verdâtres, en dessous armées d'une petite dent ; tibias un peu comprimés, assez larges.

Cette espèce est voisine de l'*argentatus ;* elle s'en distingue par ses antennes plus courtes, sa tête plus large, ses yeux plus saillants, son rostre bien plus court et relativement plus étroit, sa pubescence plus longue et ses cuisses faiblement dentées.

Trouvé aux environs de Madrid, par M. Lethierry.

53. OTIORHYNCHUS REYNOSÆ C. Bris. — Long. 3 à 10 mill., sans le rostre.

Oblongus, niger, nitidus, supra glaber, femoribus ferrugineis; *rostro carinato*; *thorace latitudine paulo longiore, in disco subremote punctulato, lateribus granulato, modice rotundato*; *elytris* (*oblongo ovalibus* ♂) (*breviter ovalibus* ♀), *fortiter punctato-striatis, interstitiis* (*valde* ♂) (*leviter* ♀) *convexis, in disco sublævibus, lateribus seriatim tuberculatis*; *tibiis rectis.*

Mas : *Subtus fortiter impressus, pectore femoribusque interne villosis, segmento anali impresso, subtiliter punctulato.*

Tête convexe et presque lisse sur le front, presque plane, à ponctuation éparse et avec une petite fossette entre les yeux. Rostre plus étroit que la tête, de moitié plus long que celle-ci, fortement divariqué au sommet, pointillé ; surface plane avec une carène longitudinale lisse, souvent raccourcie à ses deux extrémités, et de chaque côté avec un sillon plus ou moins marqué. Antennes noires, pubescentes ; les deux premiers articles du funicule allongés, subégaux, le 3e à peine plus long que large, 5-7 arrondis ; massue en ovale allongée, presque aussi longue que les quatre précédents articles réunis. Corselet un peu plus long que large, plus fortement rétréci au sommet qu'à la base, arrondi sur les côtés, un peu plus fortement chez la femelle que chez le mâle, à ponctuation généralement peu serrée sur le disque, quelquefois cependant assez serrée vers les côtés

latéraux où cette ponctuation devient de plus en plus dense et plus rugueuse, les intervalles sont alors relevés en tubercules. Élytres arrondies sur les côtés, bien plus chez la femelle que chez le mâle ; très-convexes chez le mâle, assez convexes chez la femelle ; profondément striées chez le mâle, modérément chez la femelle ; stries assez finement ponctuées, les points assez rapprochés, séparés par des intervalles tuberculiformes ; intervalles presque lisses sur le disque, distinctement tuberculés en arrière et sur les côtés. Dessous du corps à ponctuation très-dense ; abdomen à ponctuation plus écartée. Cuisses ferrugineuses, noires à la base et au sommet, presque lisses ; tibias et tarses assez densément ponctués et noirâtres.

Mâle : Les deux premiers segments de l'abdomen fortement et largement déprimés, revêtus ainsi que les hanches et la partie interne des cuisses d'une villosité grise, très-dense et assez longue, segment anal pointillé avec une fossette arrondie plus ou moins profonde, quelquefois les points se réunissant pour former quelques rides longitudinales.

Femelle : Les deux premiers segments abdominaux, très-légèrement déprimés, revêtus ainsi que les hanches et la partie interne des cuisses d'une pubescence grise et éparse, mais cependant plus abondante que sur le reste du dessous du corps ; segment anal pointillé, à peine légèrement déprimé.

Cette espèce est regardée par M. Stierlin comme une variété de son *hispanus*. Nous ne pouvons partager cette opinion, car sur un très-grand nombre d'individus nous n'avons pas vu un seul mâle ayant les intervalles de ses stries plans.

Elle se rapproche beaucoup du *navaricus*, mais elle s'en éloigne par sa ponctuation plus dense sur le corselet, les élytres et les stries plus profondes et par les cuisses ferrugineuses.

Paraît commune dans les prairies alpestres des environs de Reynosa.

Genre SCHAUMIUS C. Bris.

En ovale allongé, d'un noir luisant légèrement bronzé, presque glabre. Yeux petits, arrondis, saillants. Rostre à peine plus long, mais plus étroit que la tête, épais, un peu défléchi, légèrement élargi au sommet, longitudinalement sillonné, échancré un peu en arc au sommet ; scrobes situés sur la partie supérieure du rostre, droits, profonds, atteignant les yeux et

le sommet du rostre. Antennes très-fortes; scape dépassant un peu le bord antérieur du corselet, presque égal en longueur au funicule; celui-ci composé de sept articles, le 1er obconique est un peu plus de moitié plus long que large et fortement déprimé à son côté interne, le 2e article est moins épais que le premier, grêle à sa base, épaissi vers le sommet, il se courbe brusquement et presque subitement en dedans, près de sa base, les quatre suivants sont fortement arrondis, transversaux; massue ovalaire. Corselet légèrement transversal, fortement arrondi, dilaté sur les côtés, un peu plus rétréci au sommet qu'à la base. Écusson indistinct. Élytres larges, soudées, assez planes sur le dos, ovalaires, finement ponctuées-striées. Jambes terminées à leur sommet par une petite épine; crochets des tarses libres.

J'ai dédié ce nouvean genre, voisin des *Otiorhynchus*, à M. le docteur Schaum, dont la science pleurera longtemps la perte.

54. SCHAUMIUS VUILLEFROYI C. Bris. — Long. 4 1/2 mill.

Oblongo-ovatus, nigro-æneus nitidus, parceque breviter cinereò-setulosus; antennis pedibusque ferrugineis; rostro canaliculato; thorace rotundato, leviter varioloso; elytris ovatis subtiliter punctato-striatis, interstitiis planis rugulosis.

L'insecte est couvert de petites soies raides et courtes, éparses, d'un cendré plus ou moins obscur sur les élytres, disposées en séries longitudinales sur les intervalles. Tête transversale, légèrement ruguleuse sur le front, à ponctuation assez forte et rugueuse entre les yeux et sur le rostre; celui-ci longitudinalement sillonné : ce sillon plus profond antérieurement; surface avec quelques squamules cendrées, éparses. Antennes ferrugineuses. Corselet arrondi, plus large que long, subdéprimé sur le disque, avec quelques squamules cendrées, éparses sur les bords latéraux et à la base; surface légèrement variolée avec quelques points enfoncés, épars; élytres finement ponctuées-striées, intervalles plans, légèrement ruguleux. Pattes ferrugineuses, couvertes de petits poils blanchâtres, fins et épars. Cuisses non dentées; tibias élargis à leur extrémité, et terminés à leur sommet par une couronne de petites épines courtes. Dessous du corps éparsément pubescent et ruguleux comme les élytres.

J'ai dédié cette espèce à M. de Vuillefroy, un de nos plus charmants compagnons de voyage.

Trouvé à Alar del Rey (près Reynosa) sous les pierres.

Genre LACORDAIRIUS C. Bris.

Corps courtement ovalaire, éparsement revêtu en dessus de petites soies noires, raides et courtes. Yeux très-petits, arrondis, peu convexes. Rostre de la longueur de la tête, épais, un peu défléchi, presque plan en dessus, échancré triangulairement au sommet. Scrobes latéraux petits, un peu courbés, remontant jusqu'aux yeux, mais n'atteignant pas le sommet du rostre. Antennes courtes, insérées vers le milieu du bec ; scape presque égal en longueur au funicule, fortement épaissi vers le sommet, atteignant le bord antérieur du corselet ; funicule de cinq articles, le 1er obconique, un peu plus court que la moitié du scape, les quatre suivants beaucoup plus étroits, contigus et petits, le 5e arrondi ; massue petite, ovale. Corselet transversal, tronqué au sommet, légèrement bisinué à la base, fortement arrondi, dilaté sur les côtés, plus étroit antérieurement. Écusson indistinct. Elytres larges, soudées, très-courtement ovalaires. Jambes antérieures armées vers leur extrémité externe de deux longues dents épineuses, dont la plus antérieure est bifide, et à leur extrémité interne d'une plus petite dent bifide.

Ce genre présente complétement le faciès des *Trachyphlœus* ; mais il s'en éloigne par la petitesse de ses yeux et son funicule de cinq articles seulement.

J'ai dédié ce genre nouveau à M. Th. Lacordaire comme témoignage d'admiration pour ses beaux travaux entomologiques.

55. LACORDAIRIUS SEIDLITZII. — Long. 2 1/3 à 3 mill., sans le rostre.

Breviter, ovatus, griseo-squamosus, et parce breviter nigro-setulosus ; thorace transverso leviter caniculato ; elytris leviter striatis, interstitiis convexis ; tibiis anticis versus apicem externe bidenticulatis.

Tout le dessus de l'insecte est couvert d'un enduit squamuleux très-dense, d'un gris terreux et de petites soies noires et raides, éparses çà et là sur le corselet et la tête et disposées en séries longitudinales sur les élytres. Tête large ; rostre peu à peu rétréci vers le sommet ; antennes ferrugineuses.

Corselet presque deux fois plus large que long, avec un sillon longitudinal dans son milieu, peu profond. Élytres presque rondes, plus larges que le corselet, légèrement échancrées à leur base avec les épaules assez arrondies, légèrement striées, avec les intervalles un peu convexes, chaque intervalle porte une série écartée de soies raides et noires. Dessous du corps et pattes squamuleux comme le dessus ; pattes d'un ferrugineux obscur avec les tarses plus clairs.

J'ai dédié cette espèce à M. Seidlitz, avec qui j'ai passé de si bons moments à Bagnères-de-Bigorre.

Trouvé à l'Escorial sous les pierres.

56. TYCHIUS SUAVIS C. Bris. — Long. 3 1/2 mill.

Elongatus, fere parallelus, niger, squamositate luteo-brunnescente sat dense tectus; antennis, tibiis, tarsis apiceque rostri testaceo-ferrugineis; rostro leviter attenuato; thorace lateribus fortiter dilatato-rotundato, albido, trilineato; elytris vitta suturali albida; femoribus dentatis.

Tête petite, couverte d'une ponctuation rugueuse et serrée et revêtue de squamules étroites, assez serrées, d'un jaune brunâtre. Rostre un peu plus court que le corselet, arqué, assez fort, peu à peu rétréci vers l'extrémité, d'un noir de poix avec l'extrémité ferrugineuse ; revêtu, moins l'extrémité, de squamules étroites d'un jaune brunâtre avec deux taches de squamules blanchâtres entre les yeux. Antennes d'un testacé ferrugineux; funicule de sept articles, 2e plus de deux fois plus court que le premier, presque de moitié plus long que le 3e. Corselet presque deux fois plus large que long, convexe, plus de deux fois plus étroit au sommet qu'à la base, subitement rétréci près du sommet, assez fortement à la base, très-fortement arrondi, dilaté aux côtés latéraux, sa plus grande largeur se trouvant bien avant le milieu; couvert d'une ponctuation assez forte et confluente, et revêtu de squamules étroites, assez serrées, d'un brun jaunâtre à reflets cuivreux avec trois bandes longitudinales : la première, située au milieu, est étroite et composée de squamules plus épaisses et blanches, les deux autres plus larges et arquées sont peu distinctes, mais présentent toujours à leur base une tache bien nette de squamosité blanchâtre. Écusson petit, couvert de squamules blanchâtres épaisses. Élytres pas plus larges que le corselet dans sa plus grande largeur, presque parallèles, plus de deux fois plus longues que le corselet ; calus huméral arrondi et

légèrement saillant; stries-ponctuées, intervalles plans à ponctuation rugueuse; revêtues de squamules étroites, assez serrées, d'un jaune brunâtre, un peu plus pâles sur les intervalles alternes, avec une bande suturale composée de squamules épaisses et blanchâtres, et quelques squamules semblables isolées, répandues çà et là surtout sur la moitié postérieure des élytres. Dessous du corps couvert de squamules serrées, épaisses, blanchâtres. Pattes assez fortes, revêtues de squamules assez serrées, oblongues, blanchâtres; cuisses assez fortement dentées; tibias antérieurs légèrement courbés en dedans avec une légère dilatation dans leur milieu.

Femelle inconnue.

Cette espèce est facile à reconnaître à sa forme presque parrallèle et à son corselet fortement dilaté sur les côtés.

Trouvé à Aranjuez en fauchant les herbes.

57. Tychius acuminirostris C. Bris. — Long. 2 1/2 mill.

Oblongo-ovatus, modice convexus, nigro-piceus, subtus squamulis albidis dense, supra rufo-brunneis minus dense tectus; prothoracis lateribus, elytris, sutura maculisque minutis albidis adspersis; rostro elongato, recto, acuminato apice; antennis, tibiis tarsisque rufo-ferrugineis, femoribus muticis.

D'une forme ovale, allongée, peu densément couvert de petites squamules très-étroites, d'un ferrugineux brunâtre, avec une bande latérale de chaque côté du corselet, plus marquée à la base, et la suture des élytres composée de squamules blanches, arrondies, déprimées et très-serrées, et de plus sur les élytres avec des squamules rondes et blanches, éparses çà et là.

Tête à ponctuation dense et rugueuse, couverte de squamules d'un cendré blanchâtre, plus densément entre les yeux. Rostre de la longueur du corselet, mince, droit, ferrugineux, et glabre dans ses deux tiers postérieurs, noirâtre et squameux à sa base où il est finement pointillé. Antennes ferrugineuses; funicule de six articles, 1er oblong, subégal aux deux suivants réunis, 2e un peu plus long que le 3e, les suivants arrondis. Corselet un peu plus large que long, plus fortement rétréci au sommet qu'à la base, distinctement resserré derrière le bord antérieur qui est tronqué, bisinué postérieurement, assez arrondi sur les côtés, sa plus

grande largeur se trouvant un peu après le milieu; surface densément couverte de points ronds et confluents. Écusson à squamosité blanche, très-dense. Élytres un peu plus larges que le corselet, légèrement rétrécies au sommet, épaules assez saillantes, subrectangulaires, mais obtusément arrondies, finement ponctuées-striées, intervalles plans à pontuation rugueuse.

Dessous du corps et cuisses densément couverts de squamules arrondies et oblongues, blanches; tibias et tarses ferrugineux, revêtus de squamules étroites d'un cendré blanchâtre.

Mâle inconnu.

Se distingue facilement du *cuprifer* par sa forme moins allongée, son dessin différent et son rostre bien plus étroit.

Environs de Madrid.

58. CEUTORHYNCHUS LETHIERRYI C. Bris. — Long. 2 1/2 à 3 mill.

Breviter ovatus, niger, tarsis ferrugineis, squamositate grisescente, brunnescente intermixta, subtus densiore albida, vestitus; thorace convexo antice fortiter angustato, postice canaliculato, rugoso punctato, margine antico fortiter reflexo; elytris striato punctatis, interstitiis planis, rugulosis, macula scutellari albida aut flava; femoribus muticis, tarsorum unguiculis dentatis.

Tête arrondie, convexe et finement carénée sur le front, plane entre les yeux; surface couverte d'une ponctuation rugueuse, assez forte et confluente, et revêtue d'une fine squamosité assez serrée, grisâtre. Rostre assez fort, un peu plus long que le corselet, à ponctuation serrée, légèrement rugueuse à la base, glabre vers le sommet, et couvert à la base d'une squamosité semblable à celle de la tête. Antennes d'un noir de poix; funicule de sept articles, le 2e un peu plus court que le premier et près de deux fois plus long que le 3e. Corselet transversal, assez convexe, coupé en ligne droite à la base, fortement rétréci en avant et un peu en arrière, bord antérieur fortement relevé, côtés latéraux assez fortement arrondis; surface couverte de points confluents, assez forts, avec un court canal longitudinal, profond devant l'écusson et de chaque côté du disque avec un faible calus obtus; revêtu d'une squamosité assez serrée, grisâtre, mêlée de brunâtre. Élytres courtes, un peu plus longues que larges, plus larges

que le corselet, calus huméral arrondi, distinctement saillant; striées, ponctuées, intervalles couverts de points confluents, assez forts et rugueux, muriqués postérieurement; surface revêtue d'une fine squamosité assez serrée, grisâtre, variée de brunâtre, avec une tache courte de squamosité très-dense, blanchâtre ou jaunâtre, sous l'écusson. Pygidium légèrement squameux. Dessous du corps recouvert d'une squamosité plus épaisse; épimères du corselet très-densément revêtus d'une squamosité blanchâtre ou jaunâtre. Pattes assez fortes, couvertes d'une fine squamosité grisâtre tachée de brunâtre; cuisses sans dent distincte, mais avec un fascicule dentiforme blanchâtre; tarses ferrugineux, à crochets dentés.

Varie beaucoup pour la squamosité. Quelquefois le dessus du corps est revêtu d'une squamosité obscure et fine sur laquelle se détache seule la tache scutellaire: on trouve les passages entre cette variété et le type.

Forme du *punctiger*, mais bien distinct par sa squamosité variée, sa ponctuation rugueuse plus forte, son pygidium entier; il s'éloigne du *nebulosus* C. Bris. par les crochets des tarses dentés et par la murication remontant sur presque tout le 9e intervalle.

J'ai pris cette espèce à La Granja, en fauchant les herbes. Je l'ai dédiée à mon ami M. Lethierry.

59. Ceutorhynchus nebulosus C. Bris. — Long. 3 à 3 1/4 mill.

Sat breviter ovatus, niger, pedibus paulo brunnescentibus, super squamositate grisea, brunnescente intermixta, subtus densiore albida, vestitus; thorace convexo antice multo angustato, postice canaliculato, rugoso-punctatis, interstitiis planis, rugulosis, macula scutellari albida; femoribus muticis, tarsorum unguiculis non dentatis.

Tête arrondie, convexe et finement carénée sur le front, plane entre les yeux; surface couverte d'une ponctuation rugueuse, assez forte et confluente, revêtue d'une squamosité serrée, grisâtre, variée de brunâtre. Rostre assez fort, presque de la longueur du corselet, rugueusement ponctué et revêtu d'une squamosité semblable à celle de la tête. Antennes noires; funicule de sept articles, le 2e à peine plus court que le 1er et près de deux fois plus long que le 3e. Corselet transversal, assez convexe, coupé en ligne droite à la base, bord antérieur fortement relevé, très-rétréci en avant et un peu en arrière, côtés latéraux assez fortement arrondis; surface couverte de points assez forts et confluents, avec un canal longi-

tudinal court et profond au-devant de l'écusson et un autre plus léger derrière le milieu du bord antérieur ; revêtu d'une squamosité assez serrée, grisâtre, mêlée de brunâtre et qui devient plus dense et blanchâtre dans les canaux et vers le bord antérieur des côtés latéraux. Élytres assez convexes, plus larges que le corselet, un peu plus longues que larges, calus huméral arrondi, saillant; striées, les stries légèrement ponctuées; intervalles couverts d'une ponctuation rugueuse et confluente, muriqués postérieurement : cette muriquation remontant presque tout le long du neuvième intervalle; surface revêtue d'une squamosité assez dense, variée de grisâtre et de brunâtre, avec une tache de squamosité très-dense et blanchâtre sous l'écusson; on aperçoit aussi, quoique vaguement, sur les intervalles alternes des séries de taches oblongues, brunâtres. Pygidium et dessous du corps revêtus d'une squamosité plus épaisse, blanchâtre, variée de grisâtre; épimères du corselet très-densément squameux. Pattes assez fortes, couvertes d'une squamosité blanchâtre tachée de brunâtre ; cuisses sans dent distincte, mais avec un assez fort fascicule dentiforme blanchâtre; crochets des tarses non dentés. Tibias intermédiaires armés à leur côté interne d'une petite épine droite dirigée en dedans. Dernier segment abdominal avec une dépression dont les bords sont relevés antérieurement vers les côtés et ciliés de poils blanchâtres.

Femelle inconnue.

Très-semblable au *punctiger*; s'en distingue par sa squamosité plus grise et généralement variée de brunâtre, sa ponctuation rugueuse, un peu plus forte, par son pygidium entier et les crochets de ses tarses non dentés.

Environs de Madrid, Escorial (Mus. Lethierry).

60. DORCADION REYNOSÆ C. Bris. — Long. 10 à 13 1/2 mill.

Oblongo-ovatus, niger nitidus, subglaber; capite sulcato; thorace albido-bilineato, linea longitudinali, lævi, elevata, medio sulcata; elytris linea suturali, marginali et humerali integris, discoidali apice abbreviata, et inter hanc et humeralem, alteram breviorem, antice posticeque abbreviatam, albidis.

Tête convexe sur le front, déprimée entre les yeux, avec un sillon longitudinal qui parcourt toute la tête, à chaperon échancré en arc, couverte d'une ponctuation assez forte, éparse au devant des yeux et sur le front,

plus dense entre les yeux et derrière ceux-ci, dans les intervalles avec une très-fine ponctuation serrée; revêtue d'une tomentosité d'un gris blanchâtre, éparse et peu serrée, plus abondante sur le front dans le sillon longitudinal et sur le labre. Antennes beaucoup plus épaisses et un peu plus longues chez le mâle, noires avec une tache blanchâtre à la base des sept premiers articles. Corselet plus large que long, tronqué à la base et au sommet, subcylindrique, rebordé à la base, fortement dilaté dans le milieu de ses côtés en une saillie triangulaire, dans son milieu avec une ligne longitudinale élevée, presque lisse, sillonnée dans toute sa longueur, de chaque côté de la côte élevée avec une ligne longitudinale de tomentosité blanchâtre ou jaunâtre ; le reste du corselet est presque glabre ; surface, sauf la ligne élevée, couverte d'une ponctuation forte et rugueuse, presque toujours confluente vers les côtés. Écusson lisse, plus ou moins sillonné dans sa longueur, arrondi en arrière, bordé de tomentosité blanchâtre. Élytres un peu plus larges que le corselet chez les mâles, beaucoup plus chez les femelles, en ovale allongé chez les mâles, presque ovales chez les femelles, arrondies séparément à leur extrémité ; épaules subrectangulaires arrondies; surface couverte d'une ponctuation tantôt assez serrée, tantôt assez écartée, généralement assez fine et peu profonde : ces points sont réunis par des rugosités transversales et obliques plus ou moins fortes, ce qui donne à l'élytre un aspect plus ou moins rugueux, plus ou moins brillant ; avec une 1re bande suturale, une 2e bande marginale étroite, une 3e bande humérale allant jusqu'à l'extrémité et se réunissant aux deux premières au milieu du disque avec une 4e bande longitudinale n'atteignant pas l'extrémité, et une 5e plus étroite et plus courte située entre celle-ci et l'humérale, et n'atteignant ni la base ni le sommet, composées d'une tomensité serrée, d'un cendré blanchâtre, les intervalles glabres sont le plus souvent un peu convexes. Pygidium très-finement rugueux avec une ponctuation éparse et revêtu d'une fine squamosité blanchâtre. Dessous du corps et pattes finement rugueux avec une ponctuation éparse, revêtu d'une courte pubescence grisâtre, plus dense sur les hanches. Pattes noires ; plus fortes chez les mâles.

Variété. Bandes du corselet et bande discoïdale des élytres jaunâtres. — Ligne médiane du corselet à peine convexe, très-densément et très-finement pointillé, rugueux, avec des points plus gros et épars. Écusson très-finement pointillé.

Cette espèce rappelle un peu le *lineatum*, mais la structure de son corselet et la surface glabre de ses élytres l'en distinguent sans peine.

Trouvé sur les montagnes des environs de Reynosa.

61. DORCADION MULSANTI C. Bris. — Long. 13 1/2 à 16 mill.

Aterrimum, nitidum, glabrum, immaculatum; vertice thoraceque fortiter rugosis ; elytris crebre punctatis vel rugosis.

Mâle allongé assez étroit, femelle en ovale allongé, plus large. Tête arrondie, convexe sur le front, déprimée entre les antennes avec un sillon longitudinal fin, s'étendant sur toute la tête, ce sillon disparaît souvent complétement. Surface couverte sur le vertex d'une ponctuation confluente, forte et rugueuse, et sur la face des points épars mêlés d'autres très-petits. Épistome assez fortement échancré en arc. Antennes couvertes d'une pubescence obscure et serrée ; 1er article allongé, 2e fortement transversal, 3e oblong, à peine plus étroit à sa base que le second ; chez le mâle elles sont fortes et aussi longues que la moitié du corps ; chez la femelle elles sont plus courtes et beaucoup plus grêles. Corselet transversal, un peu plus long chez le mâle que chez la femelle, tronqué à la base et au sommet, dilaté dans le milieu de ses côtés et cette dilatation ornée d'un tubercule placé horizontalement, lisse et un peu arrondi à son extrémité, bord postérieur fortement rebordé ; surface inégale, couverte de gros points enfoncés et confluents, avec des traces plus ou moins sensibles d'un sillon longitudinal dans son milieu. Écusson large, presque lisse, déprimé. Élytres chez le mâle ovales-allongées, chez la femelle, ovalaires et plus larges ; épaules presque rectangulaires, mais émoussées ; arrondies séparément à leur extrémité ; couvertes de points enfoncés assez serrés réunis entre eux par des traits horizontaux et obliques, ce qui produit un réseau de rugosités plus ou moins fortes suivant les individus ; généralement les rugosités sont plus fortes dans le voisinage des épaules. Pygidium finement rugueux et pubescent. Dessous du corps finement pubescent. Poitrine et abdomen avec une ponctuation très-fine et très-serrée, mêlée de points plus gros et épars. Pattes finement et très-densément rugueuses, à fine pubescence noire comme le dessous du corps.

Le mâle diffère de la femelle, outre sa forme plus allongée et plus étroite, par ses antennes et ses pattes plus fortes et plus longues et son dernier segment abdominal échancré en arc.

Cette espèce est très-voisine du *castillianum* ; elle s'en distingue par sa

forme un peu moins allongée, ses antennes et ses pattes plus courtes et moins épaisses et par ses élytres sans côtes ni dépressions longitudinales.

J'ai dédié cette espèce à l'illustre auteur de la faune des Coléoptères de France.

Trouvé abondamment aux environs de Reynosa.

62. Cryptocephalus tibialis C. Bris. — Long. 4 à 4 3/4 mill.

Viridi-cœrulescens aut violaceus, nitidus, antennarum basi palpisque piceis; thorace admodum convexo, tenuiter parumque confertim punctato; elytris dense et sat fortiter punctatis, margine laterali leviter sinuato; ♂ tibiis intermediis medio subtus dilatatis, posticis, extremo interno fortiter emarginatis.

Tête arrondie chez la femelle, légèrement deprimée entre les yeux qui sont très-distants, chez le mâle excavé entre les yeux qui sont beaucoup plus rapprochés; surface couverte d'une ponctuation peu serrée. Labre ponctué un peu plus fortement que la tête. Antennes du mâle égales environ aux deux tiers de la longueur du corps, grêles; 2e article environ de moitié plus long que le 3e; antennes de la femelle égales à la moitié de la longueur du corps, à base plus ou moins d'un brun de poix. Palpes obscurs. Corselet très-convexe, transversal, arrondi sur les côtés, fortement rétréci d'arrière en avant, angles antérieurs très-défléchis en dessous; presque droit, rebordé en avant et sur les côtés, couvert de petits points oblongs peu serrés, un peu plus abondants latéralement. Écusson lisse. Élytres un peu plus larges que le corselet chez la femelle, pas plus larges chez le mâle, parallèles ♂, légèrement élargies dans leur milieu ♀, arrondies chacune à leur extrémité, étroitement rebordées; calus huméral oblong un peu saillant, presque lisse, avec un léger reflet bronzé, fossette humérale bien marquée; surface un peu rugueuse, couverte de points enfoncés assez forts, ronds et assez serrés. Dessous du corps densément ponctué. Pattes assez fortes; cuisses presque lisses; tibias assez densément ponctués; tarses noirs.

Mâle, un peu plus étroit et plus parallèle. Tibias intermédiaires assez fortement sillonnés en dessous dans leurs deux tiers postérieurs, le bord externe de ce sillon dilaté dans la partie médiaire du tibia et surmonté d'une carène lisse; les postérieurs plus fortement élargis vers le sommet et profondément échancrés en arc à l'extrémité de leur partie interne;

1er article des tarses beaucoup plus épais que le 2e; dernier segment de l'abdomen avec une dépression large, subtriangulaire assez profonde, avec un tubercule saillant, arrondi et lisse, placé antérieurement.

Femelle : Tibias intermédiaires simples, seulement très-légèrement sillonnés en dessous; tarses à premier article plus large que le 2e; dernier segment abdominal avec une fossette plus profonde et plus densément ponctuée, sans tubercule.

Cette remarquable espèce ressemble au *violaceus;* elle s'en distingue facilement par son éclat plus brillant, le côté latéral de l'élytre bien moins fortement sinué après l'épaule et les caractères singuliers du mâle.

Trouvé à Madrid, La Granja et Reynosa.

63. CHEILOTOMA REYI C. Bris. — Long. 4 à 4 1/3 mill.

Oblonga, subtus obscure cyaneo-virescens, supra cyaneo-nitida; mandibulis ex parte antennarum basi, prothoracis lateribus late, femoribus antice tibiisque subtus luteo-flavis; pedibus posterioribus nigro-viridibus; thorace parce punctulato, basi fortiter bisinuato; elytris creberrime fortiterque punctatis; tarsis nigris.

Mâle : Oblong, cylindrique; tête très-forte suborbiculaire épaisse, un peu renflée sur le vertex, à ponctuation très-fine et très-écartée avec une fossette oblongue dans son milieu, séparée du front par un sillon très-arqué; l'espace situé entre ce sillon et la partie antérieure est couvert de rides longitudinales et de points enfoncés peu serrés; épistome un peu convexe, profondément entaillé en arc et limité par deux dents assez aiguës; mandibules aiguës, fortement dentées à leur côté interne, noires avec leur partie antérieure ferrugineuse. Antennes courtes atteignant presque la base du corselet, avec leurs 4 premiers articles d'un testacé-jaunâtre, 3e article très-petit et beaucoup plus étroit que les autres, 5e-10e transversaux, peu à peu moins larges, le dernier petit, très-courtement ovalaire, à peine plus long que le précédent. Corselet plus large que la tête, très-fortement transversal, légèrement convexe sur le disque, un peu arrondi sur les côtés, plus rétréci en avant qu'en arrière, assez fortement bisinué à la base, le lobe intermédiaire large et peu saillant; angles postérieurs largement arrondis; surface couverte d'une ponctuation inégale, fine et

écartée, déprimée transversalement derrière le bord antérieur et au milieu au devant de l'écusson, souvent une ou deux petites fossettes arrondies de chaque côté du disque vers le milieu, largement bordée de testacé ferrugineux. Écusson triangulaire, lisse. Élytres presque parallèles, épaules arrondies, calus et fossette humérale faibles, bord latéral assez largement déprimé près de la sinuosité du rebord; surface couverte de points enfoncés, serrés, assez gros et bien marqués. Dessous du corps ruguleux. Pattes postérieures d'un noir verdâtre; les antérieures d'un testacé ferrugineux, avec la base des cuisses, le bord externe des tibias et les tarses, sauf la base du premier article, noirs; tibias légèrement courbés, premier article des tarses pas plus large que le suivant.

Femelle : Un peu plus grande et plus massive que le mâle, tête beaucoup plus petite, labre à échancrure beaucoup moins large, mandibules petites, antennes un peu plus courtes, pattes intermédiaires noires comme les postérieures et dernier segment de l'abdomen avec une profonde fossette arrondie.

Cette espèce se distingue facilement du *bucephala* par sa forme plus étroite, sa tête plus petite sans oreillettes, son labre et ses pattes plus obscures et sa ponctuation plus forte. Elle présente le faciès du *G. affinis;* elle s'en éloigne par son épistome profondément échancré, sa tête bien plus forte chez le mâle et ses pattes plus obscures.

Trouvé sur les saules, à Madrid, l'Escorial, La Granja, Reynosa, Galice.

J'ai dédié cette espèce à M. Claudius Rey, dont les beaux travaux sont connus de tous.

64. PHRATORA FAIRMAIREI C. Bris. — Long. 3 3/4 à 4 2/3 mill.

Ovato-oblonga, cœrulea, plus minusve viridescens; antennarum secundo articulo tertio breviore; thorace transverso, punctulato; elytris regulariter punctato-striatis, stria octava basi sulciformi, interstitio septimo in femina, basi carinato-reflexo; tarsorum secundo articulo primo vix angustiore.

Forme ovale oblongue; d'un bleu ou bleu verdâtre assez brillant. Tête transversale, avec une profonde impression arquée entre les antennes, couverte d'une ponctuation assez serrée. Yeux saillants. Palpes et antennes noires, 2e article de moitié plus court que le 1er, les deux suivants allon-

gés, subégaux, les cinq derniers formant une massue assez brusque, le 10e subtransverse, le dernier courtement ovalaire d'un tiers plus long que le précédent. Corselet transversal, échancré en avant, à peine bisinué à la base, un peu rétréci en avant par un léger arrondissement des côtés, ceux-ci presque en ligne droite dans leur seconde moitié, angles postérieurs rectangulaires; couvert d'une ponctuation inégalement condensée, médiocrement serrée, mais bien marquée, avec une dépression longitudinale plus ou moins distincte, de chaque côté. Écusson lisse. Élytres un peu plus larges que le corselet, un peu élargies vers les deux tiers de leur longueur, convexes, ponctuées-striées, les points des stries plus forts vers la base, avec une petite strie supplémentaire à l'écusson, la 10e strie est représentée par une série de points écartés; chez le mâle le calus huméral est lisse et peu saillant, la fossette humérale est assez légère, la 8e strie sulciforme dans son tiers basilaire; chez la femelle le 7e intervalle est fortement relevé en carène vers sa base, cette carène vient se confondre avec le calus huméral, là 8e strie est largement et profondément sulciforme, derrière cette carène. Dessous du corps couvert d'une ponctuation assez fine et écartée; prosternum assez large, fortement élargi à son extrémité postérieure qui est fortement ponctué, ses bords latéraux rebordés.

Tarses des mâles plus courts et plus épais.

Cette espèce est voisine de la *vulgatissima*; elle s'en distingue par sa forme un peu moins allongée, son chaperon plus grand et sans tubercules lisses, ses antennes plus courtes, par ses élytres à stries plus régulières et moins rapprochées latéralement, par la carène du 7e intervalle chez la femelle, par son prosternum dilaté à son extrémité, et par les tarses à 2e article non ou à peine plus étroit que le premier.

J'ai dédié cette espèce à un de mes bons et anciens amis, M. Fairmaire.

Trouvé sur la montagne de Ciotto, près Reynosa, au bord d'une petite mare.

65. Aphthona Allardi C. Bris. — Long. 1 1/2 mill.

Ovata, cœrulea aut cæruleo-virescens, nitida, antennis pedibusque testaceis; thorace basi non angustato lævi; elytris tenuiter punctatis, angulo suturali acuto.

Tête assez grosse, arrondie, convexe, lisse entre les yeux avec deux ca-

lus, lisses, très-peu saillants ; yeux ronds, saillants ; palpes noirs ; antennes testacées, à peine un peu plus obscures vers le sommet, un peu plus longues que la moitié du corps, 2e article d'un tiers plus court que le suivant, le 10e plus de deux fois plus long que large. Corselet un peu plus large que la tête, très-convexe, tronqué en avant et en arrière, légèrement rétréci antérieurement, bord latéral un peu arrondi en avant, presque droit dans sa seconde moitié, rebordé, un peu épaissi aux angles antérieurs, angles postérieurs obtus, un peu arrondis ; surface presque lisse devant la base, avec quelques points fins et espacés. Écusson déprimé, lisse. Élytres beaucoup plus larges que le corselet, trois fois plus longues que lui, ovalaires, convexes, arrondies aux épaules, dilatées vers la moitié de leur longueur, arrondies postérieurement, avec l'angle sutural bien accusé, un peu aigu ; surface couverte d'une fine ponctuation médiocrement serrée, plus forte à la base qu'au sommet ; les points se réunissent çà et là en séries longitudinales, avec un rudiment de strie suturale bien distinct tout à fait à l'extrémité de l'élytre. Dessous noir, à ponctuation très-fine et éparse. Pattes testacées avec les cuisses postérieures noires, quelquefois l'extrémité de celles-ci d'un testacé obscur ; 1er article des tarses postérieurs légèrement dilaté chez le mâle.

Cette espèce est voisine de l'*herbigrada;* elle s'en distiugue facilement par sa couleur bleue, son corselet peu distinctement rétréci à la base et presque lisse, ses élytres un peu moins fortement ponctuées, à angle sutural non arrondi, par ses cuissəs postérieures noires.

J'ai dédié cette espèce à mon excellent ami M. Allard.

Trouvé sur les montagnes des environs de Reynosa, en fauchant les herbes.

66. Hyperaspis sexguttata C. Bris. — Long. 3 1/5 mill.

Ovata, sat brevis, convexa, fere æqualiter antice et postice angustata; niger nitida, glaber, tenuiter et sat dense punctata; margine thoracis laterali, macula rotundata ante medium elytrorum alteraque transversa ante apicem, flavo-livida; antennis piceis; tibiis anterioribus tarsisque testaceis.

Tête transversale, très-largement et très-légèrement échancrée à son bord antérieur, couverte d'une ponctuation très-fine et serrée ; labre

transversal d'un brun de poix, presque lisse. Corselet au moins deux fois plus large que long, convexe, oblique sur les côtés, bisinué en avant, avec les angles antérieurs saillants, arrondis à leur sommet, assez fortement arqué en arrière, avec les angles postérieurs un peu obtus ; surface couverte d'une ponctuation fine et serrée, de chaque côté avec une bordure assez étroite d'un jaune livide. Écusson triangulaire, aigu, à ponctuation très-fine et éparse. Élytres à leur base à peine plus larges que le corselet, arrondies, dilatées latéralement, avec une tache arrondie placée au tiers de l'élytre sur le milieu du disque et une 2e transversale située avant l'extrémité près du bord latéral d'un jaune livide ; surface couverte d'une ponctuation plus fine que celle du corselet. Pattes noires ; tous les tarses, l'extrémité des cuisses antérieures et leurs tibias d'un testacé-ferrugineux.

De la forme de la *reppensis ;* mais s'en distingue facilement par ses taches et par sa ponctuation bien plus fine.

Trouvé à Aranjuez, au filet.